

# REGISTRE NUMERIQUE

---

by PubliLégal

## REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT  
D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE  
DE FRANCAZAL SUR LA COMMUNE DE CUGNAUX**

**Contributions du 12/01/2026 au 12/02/2026**

Rapport généré le 28/02/2026 à 08:21:55

Nombre d'avis déposés : 126

## **@1 - MAZZOLENI ROGER - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/01/2026 à 11:37:46

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**ETUDE D'IMPACT AURA-FACTORY SUR SITE DE FRANCAZAL.

**Contribution :**

après avoir pris connaissance du projet en objet,j'apporte sans reserve mon total soutiens au projet tel que présenté.ce projet ambitieux ne feras que consolider la fibre aeronautique toulousaine au niveau international.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@2 - MILLARD Pierre - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/01/2026 à 16:06:39

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Contribution à l'enquête publique Aura Aero

**Contribution :**

Je souhaiterai apporter mon total soutiens au projet présenté. Ce projet ambitieux consolidera la filière aéronautique toulousaine au niveau local et international. Il s'inscrit également parfaitement dans la relance du site de Francazal, lui permettant de se développer en accord avec les besoins locaux. Je n'émet aucune réserve à ce projet.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@3 - Jean-Marie - Cugnaux**

**Organisme :** CNES

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/01/2026 à 16:18:18

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Réponse à l'enquete aura aero francazal

**Contribution :**

J'apporte mon plein soutien à ce projet ambitieux et cohérent pour nos territoires et je n'émet pas de réserve à son égard. Il s'agit d'une initiative qui contribuera à renforcer la filière aéronautique toulousaine, tant sur le plan local qu'international, en favorisant le développement d'une aviation décarbonée. Ce projet ambitieux s'inscrit pleinement dans la dynamique de relance du site de Francazal, en favorisant son développement et l'économie locale, en parfaite cohérence avec les besoins de la ville et du site de Francazal. Ce projet est en total accord avec l'histoire de la région toulousaine et me semble nécessaire pour assurer son futur.

Page 2 / 104.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@4 - Danne Spencer - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2026 à 00:23:22

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Favorable au projet

**Contribution :**

Bonjour, Je suis favorable à un tel projet qui permet le développement de l'aéronautique, déjà bien présent dans la région, de technologies nouvelles et permet d'apporter de l'emploi et de faire vivre les commerces alentours sur la commune de Cugnaux.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@5 - Afonso Daniel - Jurançon**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2026 à 09:06:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis favorable au projet AURA Factory

**Contribution :**

En tant qu'actionnaire d'AURA AERO, je souhaite exprimer un avis favorable au projet AURA Factory sur le site de Francazal, à Cugnaux. Ce projet constitue un outil industriel indispensable à la montée en cadence des programmes INTEGRAL et ERA, et plus largement au développement d'une filière aéronautique innovante et compétitive en France. Il répond à un enjeu stratégique de maintien et de renforcement des capacités industrielles aéronautiques nationales. Le choix d'un site à vocation aéronautique existante permet de limiter l'artificialisation de nouveaux espaces et s'inscrit dans une logique de reconversion industrielle cohérente avec l'histoire et l'aménagement du territoire local. Le dossier présenté témoigne d'une prise en compte sérieuse des enjeux environnementaux, tant en matière de réduction des impacts que de performance énergétique et de gestion des nuisances. Cette exigence environnementale est un élément déterminant pour la durabilité du projet. Enfin, AURA Factory contribuera à la création d'emplois qualifiés et pérennes, et au maintien du rôle central de la région toulousaine dans l'aéronautique, tout en participant au développement d'une aviation plus durable. Pour ces raisons, je considère que ce projet présente un intérêt industriel, environnemental et territorial significatif et mérite d'être soutenu dans le cadre de la présente enquête publique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@6 - pelous fabien - Garidech**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2026 à 09:21:37

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet** :soutien au projet de construction batiment aura aero

**Contribution** :

Je viens soutenir la construction du batiment Aura Aero sur l'aerodrome de Francazal car j ai la conviction realiste que cette realisation apportera beaucoup plus de benefices qu'elle n engendre d'inconvenients.En effet, la zone de construction est déjà située dans un aerodrome avec les contraintes environnementales déjà definies. Le batiment est concu pour respecter et meme aller au dela des recommandations de la legislation en terme d'environnement.Sur le plan de l'économie, ce sont évidemment des emplois crees et une nouvelle dynamique pour la zone et la commune.c est également une remise à niveau en terme d utilisation d'un équipement centenaire.De maniere generale, c'est un batiment destiné à developper une aviation décarbonée et donc destiné à rendre le monde de l aviation plus vertueuxS opposer à cette construction me semble donc contre productif pour les défenseurs de l'environnement dont je fais parti.cordialement fabien pelous

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@7 - Laurent - Vieille-Toulouse**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 13/01/2026 à 09:39:55

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Je suis pour!

**Contribution** :

C'est un projet d'avenir qui s'inscrit parfaitement dans cet environnement, aéré, naturel et technologique. L'équilibre parfait.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@8 - Carriere Dylan - Tournefeuille**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 13/01/2026 à 09:40:33

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Avis favorable au projet AURA Factory

**Contribution** :

En tant que salarié et actionnaire d'AURA AERO, je dépose un avis favorable au projet AURA Factory à Cugnaux. Ce site est une étape indispensable pour concrétiser notre ambition d'une aviation décarbonée. Au-delà de l'enjeu industriel et de la création d'emplois locaux à haute valeur ajoutée, je suis convaincu que ce projet allie rigueur environnementale et souveraineté technologique française. Soutenir cette usine, c'est permettre à Toulouse de rester à la pointe de l'innovation aéronautique durable.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@9 - RAYMOND Frédéric - Seysses**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2026 à 09:41:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur le projet Aura Factory et son impact environnemental

**Contribution :**

Après avoir lu le rapport de l'enquête d'impact environnemental et les réponses fournies par Aura Aero, je suis favorable à la poursuite du projet d'implantation de l'usine Aura Factory sur le site de Francazal. L'impact en termes de nuisances sonores me semble très acceptable au regard des activités déjà en place sur le site, avec la rotation actuelle de nombreux appareils de ligne à turbopropulseurs et un reliquat d'activité militaire à gros porteurs; les nouvelles activités ne concernant que des vols diurnes, avec avions de faible ou moyen tonnage, à propulsion hybride ou électrique, et pour des quantités relativement réduites. Concernant l'impact écologique, et notamment sur la présence de l'aigle botté, l'emprise de la nouvelle usine, une fois passée la phase de construction, semble raisonnable et les compensations envisagées sérieuses. De plus, il ne s'agit pas de détruire une zone naturelle ou la présence de l'aigle serait endémique, mais de réhabiliter une zone d'activités militaires, retournée très temporairement à l'état de friche. Enfin, l'apport économique pour cette zone autour de la ville de Cugnaux est indéniable, la perspective d'emplois est importante, et le message porté -celui du développement d'une activité aéronautique décarbonée- correspond à la dynamique d'avenir que je peux souhaiter pour ma région. Etant donné enfin le caractère très compétitif de l'activité, il est important de ne pas retarder inutilement le démarrage de l'implantation de l'usine, car un tel délai pourrait se révéler extrêmement pénalisant, voire fatal, à une société prometteuse et porteuse d'avenir pour la région. Pour toutes ces raisons, je porte un avis favorable à l'implantation sans délai supplémentaire de l'usine Aura Factory sur le site de Francazal.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@10 - GARÈS Alain - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 13/01/2026 à 09:56:27

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Un projet exemplaire, une chance pour Toulouse.

**Contribution :**

Le projet d'Aura Aero est l'un des fleurons du développement de Toulouse, et de l'industrie française. Un objectif exceptionnel : la décarbonation de l'aviation. Des moyens alignés sur ce même objectif : une usine rassemblant les meilleures solutions de la construction décarbonée, et un respect de l'environnement tout à fait exemplaire (notamment avec un travail sur une évaluation des impacts groupés avec les projets à venir, alors que la loi ne l'impose pas au premier projet). Et le tout pour créer 1600 emplois ! L'aménagement de Francazal, destiné à accueillir les mobilités décarbonées, ne pouvait pas trouver de meilleur exemple pour démarrer, avec le centre de recherche de la Région sur l'hydrogène juste à côté. Il faut donc réaliser que nous avons une chance exceptionnelle d'avoir un tel projet, et tout faire pour lui donner les meilleures conditions pour son démarrage.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@11 - Emile - Palaja**

Page 5 / 104.

**Organisme** : individuel

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 13/01/2026 à 10:39:10

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE DE FRANCAZAL SUR LA COMMUNE DE CUGNAUX

**Contribution** :

Au service d'une aviation plus durable, je soutiens pleinement le projet.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@12 - GROEBLI KARL - Boujan-sur-Libron**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 13/01/2026 à 11:13:46

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :POUR L'IMPLANTATION DE CE PROJET : UN GRAND OUI !!!

**Contribution** :

Ce projet est une vraie opportunité RARE car il réunit tous les éléments d'un développement durable  
EXEMPLAIRE :- Projet architectural exemplaire au niveau environnemental- Projet industriel  
PROFONDÉMENT VERTUEUX et permettant d'entamer une transformation de fond du transport  
aérien vers un effacement Carbone.- Projet qui est la première pierre de l'industrialisation d'une  
technique qui pourrait amener TOUTES LA FILIÈRE AERONAUTIQUE (par ailleurs très émettrice de  
CO2) vers des applications la rendant exemplaire sur le plan environnemental.- Création d'un grand  
nombre d'emplois dans une filière à fort apport environnemental et permettant l'expression des talents  
pour une bonne cause  
EN RÉSUMÉ UN PROJET QUI COCHE TOUTES LES CASES DE  
L'ADÉQUATION ENTRE LA CRÉATION D'EMPLOIS, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AU  
SERVICE DES APPLICATIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET A LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE D'UN SECTEUR POUR LEQUEL C'EST UN ENJEU MAJEUR

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@13 - MITAUX-MAUROUARD Guy - Sanary-sur-Mer**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 13/01/2026 à 11:44:00

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Projet AURA AERO

**Contribution** :

Avis favorable

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@14 - barutel didier - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 13/01/2026 à 12:23:34

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**projet AURA FACTORY

**Contribution :**

je soutiens le projet pour la construction d'une usine par la société Aura sur le site de francazal

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@15 - TISSOT-DAGUETTE ALAIN - Tournefeuille**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 13/01/2026 à 12:26:40

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**PRIORITE A L'INVESTISSEMENT

**Contribution :**

Priorité à l'investissement dont le pays a un besoin criant. Cet investissement tient compte des contraintes environnementales et développera la production économe et surtout d'avenir

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@16 - Barutel yvonne - Villeneuve-Tolosane**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 13/01/2026 à 12:28:04

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**projet AURA factory site de francazal

**Contribution :**

je soutiens le projet pour la construction de l'usine AURA sur le site de francazal

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@17 - Rossi Jacques - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 13/01/2026 à 12:43:59

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Pour la construction de l'usine de production d'Aura Aéro !

**Contribution :**

Page 7 / 104.

Je suis pour la construction du site de fabrication d'avions de la société Aura Aéro. Son but est d'accélérer la décarbonisation et de réduire la nuisance des avions.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@18 - Karine - Saint-Michel**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** : Le 13/01/2026 à 12:53:03

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : APPROBATION

**Contribution** :

Je soutiens ce projet qui a vocation à promouvoir une industrie au service de l'aviation durable.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@19 - Didier - Villeneuve-Tolosane**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** : Le 13/01/2026 à 13:33:11

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Avis Aura factory Francazal

**Contribution** :

Je donne un avis favorable pour le projet d'usine d'Aura factory sur le site de Française Cugnaux. Pour l'avenir de l'aéronautique toulousaine, construire les avions propres de demain est une excellente idée, l'emploi important et le savoir-faire mérite d'être fabriqué à Cugnaux. Je précise que j'habite à 1 km du projet et l'aéronautique à Francazal fait partie de notre vie depuis des décennies.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@20 - OLLIVIER Gilbert - Montpitol**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** : Le 13/01/2026 à 15:32:38

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : SOUTIEN AU PORJET AURA AERO

**Contribution** :

Le projet Aura Aero est stratégique économiquement et environnementalement pour la France et le monde. Il reste exemplaire sur le plan environnemental avec un avion bas carbone et sera créateur de nombreux emplois. Il conforte la position de notre région comme capital de l'Aéronautique et de l'innovation.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@21 - MISSON THIERRY - Beauzelle**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 13/01/2026 à 15:45:12

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Impact AURA Factory

**Contribution :**

Il me semble essentiel de rappeler que cette entreprise va produire un avion qui va jouer un rôle essentiel dans la décarbonation de l'aviation qui peut se chiffrer en millions de tonnes de CO2 économisées. C'est cela qu'il faut prendre en compte en premier lieu sans compter les emplois qui seront générés. Je regrette vivement que dans un premier temps ce projet ait reçu un avis négatif au regard du respect de l'environnement !!!! Je soutiens donc ce projet à 200%.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@22 - Thibault - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 13/01/2026 à 22:38:45

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY

**Contribution :**

Bonjour, Je suis très favorable à la construction de l'usine d'Aura Aéro sur la commune de Cugnaux, pour plusieurs raisons :- c'est un projet de réindustrialisation majeur porté par une entreprise Française dont le siège social est à Cugnaux - la Métropole Toulousaine est le meilleur endroit en Europe où implanter l'usine car la majorité de la main d'oeuvre qualifiée et des ingénieurs aéronautiques nécessaires au succès du projet est déjà présente- il s'agit d'un projet majeur de décarbonation et d'électrification des usages du transport aérien - un tel projet renforcera la souveraineté industrielle nationale et locale- les emplois directs et indirects sont vitaux pour notre économie Je vous remercie de m'avoir lu, Cordialement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@23 - Fournier Nadege - Verdun-sur-Garonne**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 14/01/2026 à 07:08:11

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Projet aura factory sur le site de francazal

**Contribution :**

Je suis favorable au projet

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@24 - MONTEL Jean Louis - Pélissanne**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 14/01/2026 à 09:01:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur le projet Aura Factory

**Contribution :**

Le dossier déposé par Aura-Aero est très construit dans une démarche ERC. Il traite à fond l'impact sur la bio diversité que pourra avoir son usine AURA FACTORY. C'est là que seront construits ses avions hybrides basse émission. "Les performances des aéronefs qui seront produits en série par AURA FACTORY laissent entrevoir une réduction projetée de 81 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> sur vingt ans." Le secteur aérien français émettait 23,3 mégatonnes de CO<sub>2</sub> en 2022, à comparer aux 4 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées annuellement par les avions construits dans cette usine, soit 17%. Il s'agit d'un projet majeur pour participer à la décarbonation de l'industrie aéronautique. Ce projet a été identifié comme tel par l'état français et par l'Union Européenne. Le projet s'inscrit par ailleurs dans une opération de revitalisation industrielle de l'ancienne base militaire de l'armée de l'air et de l'écosystème industriel toulousain. Le projet pourra ainsi profiter de la piste existante en s'implantant à sa proximité immédiate. Le dossier initial d'Aura Aero a été étudié par le CSRPN qui a remis ses conclusions. Un dossier complémentaire a été fourni et a répondu aux principales remarques du CSRPN. En particulier, - Les maîtrises d'ouvrage identifiées se sont entendus pour consolider, dans un programme global, l'ensemble des besoins de compensation émanant de leurs projets de développement sur le secteur de Francazal.. Il s'agit là d'un projet essentiel pour la décarbonation de l'aviation et qui vise 1 600 emplois directs. Ce projet est le premier pas vers l'aviation de demain qui respecte l'environnement

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@25 - COUPIER Alain - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 14/01/2026 à 10:07:10

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien au projet AURA FACTORY

**Contribution :**

Je suis favorable à l'octroi des dérogations nécessaires pour l'acceptation de ce projet. En effet: - d'une part le projet se situe sur le site de Francazal déjà largement artificialisé et contribuera à sa dépollution et à sa valorisation; le projet contribue donc à l'amélioration de l'environnement et des sols du secteur ouest de Toulouse, - l'usine projetée est une usine ultra-moderne, conforme aux normes environnementales applicables- les réserves exprimées par le CSRPN lors du 1er examen du projet ont été traitées par la société qui a décidé d'augmenter la surface de compensation bien au-delà des 9ha recommandés par le CSPN pour protéger les 7 couples d'aigles bottés qui seraient menacés et leur permettre d'adapter leur nidification- il faut ensuite mettre en rapport le déplacement très limité de 7 couples d'aigles bottés parmi les plus de 5.000 recensés en Europe, avec un projet contribuant à créer 1.600 emplois directs en Occitanie et à permettre le développement d'un acteur

Page 10 / 104.

français majeur de la décarbonation de l'aviation; les projections avancées par la société montrent que les avions sortis de cette usine contribueraient pour 17% à la réduction des émissions CO2 des aéronefs sur les vingt ans à venir- enfin la gamme de produit visée par AURA AERO et qui sera produite dans l'usine objet du projet est une gamme d'avions décarbonés pour des courtes et moyennes distances qui permettra de créer de nouvelles mobilités inter-territoires aujourd'hui pas ou très mal adressés par les réseaux de transport existants.La balance bénéfiques/risques, pour la société civile comme pour l'environnement, me semble donc très positive.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@26 - José - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 14/01/2026 à 13:18:28

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Avis sur le projet

**Contribution :**

Comment ne pas soutenir un tel projet lorsqu'on est cugnalais ... Une vraie opportunité de voir s'installer sur notre territoire une industrie de pointe, créatrice d'emplois, avec une production largement décarbonée. Par ailleurs, Francazal est très accessible depuis Cugnaux et ce, même en utilisant les mobilités douces.Favorable sans réserve à ce projet

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@27 - LLOVERAS Alban - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 14/01/2026 à 15:03:46

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Favorable au projet

**Contribution :**

En tant qu'habitant de Cugnaux et entrepreneur sur la métropole de Toulouse, je souhaite exprimer un avis pleinement favorable au projet d'implantation des infrastructures d'AURA AERO sur le site de Francazal.Ce projet me semble particulièrement pertinent et bénéfique pour plusieurs raisons :1. Un développement économique cohérent et créateur d'emplois locauxL'implantation d'AURA AERO renforcerait l'attractivité économique du sud-ouest toulousain, en générant des emplois directs et indirects, notamment dans les domaines de l'aéronautique, de la maintenance, de l'ingénierie et des services associés.En tant qu'entrepreneur local, je mesure l'impact positif qu'un acteur industriel innovant peut avoir sur l'activité des PME environnantes.2. Un projet aligné avec la transition écologique et l'innovation industrielleAURA AERO porte une vision industrielle tournée vers les avions hybrides-électriques et décarbonés. L'installation de leurs infrastructures à Francazal irait dans le sens des enjeux environnementaux actuels et contribuerait à positionner la métropole toulousaine comme leader européen du transport aérien propre.3. Une valorisation cohérente du site de FrancazalLe réaménagement progressif de Francazal en pôle d'innovation aéronautique et technologique est un choix stratégique pour la métropole. L'arrivée d'AURA AERO s'inscrit dans cette dynamique : elle mobilise un site adapté, déjà orienté vers des activités aéronautiques, tout en évitant

l'artificialisation de nouveaux espaces.4. Un impact local maîtrisé et des bénéfices pour les habitantsLes informations publiques communiquées montrent un projet maîtrisé, encadré, et compatible avec la vie locale. Les retombées positives attendues en matière d'emploi, de services et de dynamisme économique bénéficieraient directement aux habitants de Cugnaux et des communes voisines.ConclusionPour toutes ces raisons, je souhaite réaffirmer mon soutien complet à ce projet structurant pour notre territoire.Je formule donc un avis favorable à l'implantation des infrastructures d'AURA AERO sur le site de Francazal.Alban LLOVERASHabitant de Cugnaux – Entrepreneur sur la métropole de Toulouse

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@28 - Emmanuel - Nantes**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 14/01/2026 à 17:21:45

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Construction d'un site industriel

**Contribution :**

Observation : Il est important de favoriser des projets mettant en avant : - Emploi dans secteur industriel- Des fabrications de produits s'inscrivant globalement dans un démarche de baisse de nos émissions CO2- Soutenir réellement l'économie française incarnée par des entreprises qui innovent- Je tiens à préciser l'importance de réduire au maximum les délais d'acceptation de tel projets afin de garder une compétitivitéIdée :Simplifier et favoriser la réalisation de projets d'envergure et responsables

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@29 - Diloy Alain - Castelmaurou**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 14/01/2026 à 20:38:41

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Projet aéro sur l'aérodrome de francazal

**Contribution :**

Je pense que le projet est une chance pour la région en terme d'avancer technologique d'inondation et d'emploi. De plus cela permettra de faire connaître la ville de Toulouse et sa région comme un atout essentiel pour l'aviation mondiale. Il me semble que l'architecture du projet est en conformité avec l'environnement. Un un mot un plus pour notre belle région

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@30 - bertrand camille - Grenoble**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 15/01/2026 à 00:09:54

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE DE FRANCAZAL SUR LA COMMUNE DE CUGNAUX

**Contribution :**

Pour le projet! réindustrialisation de la France !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@31 - bastien - La Salvetat-Saint-Gilles**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 15/01/2026 à 12:07:19

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien à AURA Factory

**Contribution :**

En tant que citoyen soucieux de l'avenir de notre territoire et de son développement économique, je tiens à exprimer par la présente mon soutien total au projet d'implantation de l'usine AURA Aéro sur le site de Toulouse-Francazal. Je refuse la fatalité de la désindustrialisation. J'entends souvent parler de la nécessité de relocaliser et de rebâtir notre souveraineté industrielle : ce projet en est la parfaite incarnation. Je considère qu'il est du devoir de l'État et des collectivités d'accompagner ceux qui, comme AURA Aéro, prennent le risque d'entreprendre. Je veux voir la France se positionner à la pointe de l'innovation mondiale, et je suis fier que cela se passe ici, chez nous. Ce qui motive mon soutien, c'est avant tout l'impact humain. Je vois dans ce projet la promesse de centaines d'emplois directs, qualifiés et durables. Je pense aux jeunes diplômés de nos écoles, mais aussi aux techniciens et ouvriers du bassin toulousain qui ont besoin de perspectives d'avenir. S'opposer à ce projet, c'est pour moi tourner le dos à ces opportunités vitales pour le tissu social local. Je suis sensible aux enjeux environnementaux, et c'est précisément pour cela que je soutiens AURA Factory. Ma conviction est que la lutte contre le réchauffement climatique passe par l'innovation technologique, et non par la décroissance. En permettant la production d'avions électriques et hybrides, je soutiens la décarbonation réelle de l'aviation. Je préfère voir une usine vertueuse s'installer ici, avec nos normes environnementales strictes, plutôt que de déléguer cette production à l'autre bout du monde. Pour l'emploi, pour le climat et pour le rayonnement de notre région, je demande donc la réalisation rapide de ce projet ambitieux.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@32 - andré - Cugnaux**

**Organisme :** walden

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 15/01/2026 à 18:14:28

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Enquête publique, liée à l'évaluation environnementale globale du projet, Aura Factory.

**Contribution :**

avis favorable au projet de construction d'Aura Factory qui est un projet structurant pour la croissance de l'entreprise, porté par une ambition industrielle forte et une exigence environnementale élevée.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@33 - Bertrand - Pernes-les-Fontaines**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 19/01/2026 à 11:52:50

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Stop au gapsillage d'argent public !

**Contribution** :

Ce n'est pas raisonnable de financer avec de l'argent public une aviation électrique à court rayon d'action directement en concurrence avec le rail qui est à la fois beaucoup plus écologiquement responsable et qui touche un public bien plus large (en nombre comme en sociologie) Cet argent public serait bien plus efficacement investi dans des transports permettant de décarboner massivement. Des avions de 19 places ce n'est absolument pas à l'échelle du problème (de très très très loin !). Les mêmes sommes investies dans le rail ou même dans les transports en communs routier auraient une efficacité considérablement plus élevée en matière de décarbonation. De toutes façon les collectivités vont cesser de subventionner les petits aéroports parce qu'elles n'ont plus les moyens et parce que ce n'est plus acceptable socialement

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@34 - Teiko - Cugnaux**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 19/01/2026 à 15:14:59

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Avis défavorable

**Contribution** :

Je suis contre ce projet. Il existe déjà aujourd'hui des nuisances liées aux essais moteurs et aux décollages. Elles sont connues, subies et personne ne peut prétendre qu'elles sont neutres pour la qualité de vie. Ajouter un projet qui augmente mécaniquement ces activités, c'est accepter une aggravation de la situation. Ce site est une opportunité rare de transformation du territoire. Il pourrait devenir un grand parc, un lieu culturel, un espace public, un projet qui améliore réellement le cadre de vie des habitants tout en développant l'économie de la commune (oui, on n'est pas obligés de créer des nuisances pour gagner de l'argent). Choisir d'y renforcer une activité industrielle bruyante est un choix politique, pas une évidence. En 2026, ce type de site industriel devrait être implanté loin des zones habitées. La proximité avec les logements n'est plus compatible avec les exigences actuelles de santé, de tranquillité et d'environnement. Continuer à densifier l'aéronautique ici revient à sacrifier durablement la qualité de vie des riverains.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@35 - Cochet-Bouziane Jean-François - Cugnaux**

Page 14 / 104.

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 19/01/2026 à 16:25:28

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Positif à ce projet

**Contribution :**

Je souhaite exprimer mon avis favorable à ce projet de création d'entreprise sur le site de Franczal. Il s'inscrit pleinement dans une dynamique de développement économique responsable et contribuerait de manière concrète à la création d'emplois locaux. Au-delà de son impact économique, ce projet constituerait un exemple positif pour la ville de Cugnaux, en valorisant son attractivité, son engagement en faveur de l'emploi et sa capacité à accueillir des initiatives innovantes et porteuses de sens. Il participerait ainsi au rayonnement du territoire de la ville de Cugnaux

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@36 - DEBA alain - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 19/01/2026 à 16:30:02

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**FAVORABLE

**Contribution :**

PROJET EN ACCORD AVEC LA DECARBONATION DU SECTEUR ET L'EMPLOI SUR LA VILLE

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@37 - DEBA Martine - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 19/01/2026 à 16:31:21

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**FAVORABLE

**Contribution :**

PROJET TOUT A FAIT PERTINANT

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@38 - GINESTET Eric - Mons**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 19/01/2026 à 17:37:45

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Soutien au projet Aura Factory Franczal

Page 15 / 104.

**Contribution :**

Mesdames, Messieurs, Par la présente, je souhaite apporter tout mon soutien au projet AURA Factory et à la construction d'une unité de production des modèles INTEGRAL et ERA sur le site de Francazal à Cugnaux. Ce soutien est étayé par des arguments relevant de priorités stratégiques absolues : - en contribuant à la réindustrialisation de la France ; - en favorisant directement ou indirectement notre défense et celle de notre communauté européenne ; - en soutenant une politique environnementale innovante et responsable au travers de son objet, le développement d'une aviation décarbonée et des conditions de création d'un site industriel exemplaire sur le plan écologique ; - en participant à la création, sur notre territoire national, de nombreux emplois à haute valeur ajoutée ; - en renforçant le leadership de la métropole toulousaine sur la première marche mondiale de l'aéronautique et, plus accessoirement, valorisant un site historique de l'aviation militaire. En dernier lieu, je voudrai souligner combien, au moment où les climato-sceptiques sont légion, ce projet a de sens et nourrit de nouvelles espérances en la science au service du vivant. En vous remerciant de l'attention portée à cet avis.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@39 - Bourjade Sylvain - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 20/01/2026 à 12:40:26

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien d'Aura Factory

**Contribution :**

Bonjour, en tant qu'investisseur, je souhaite exprimer mon soutien au projet AURA Factory, dans le cadre de la demande de dérogation relative aux espèces protégées qui l'accompagne. Le projet AURA Factory revêt un caractère stratégique majeur pour la filière aéronautique française, en particulier pour la montée en cadence des programmes INTEGRAL et ERA, indispensables au maintien de la compétitivité industrielle et technologique du secteur. Il s'inscrit pleinement dans une dynamique de renforcement des capacités de production nationales, dans un contexte international particulièrement concurrentiel. Ce projet se distingue également par son exemplarité environnementale. Dès sa conception, AURA Factory intègre des exigences élevées en matière de sobriété foncière, de performance énergétique, de gestion des ressources et de prise en compte de la biodiversité. Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues traduisent une volonté claire de concilier développement industriel et préservation des milieux naturels, conformément aux objectifs des politiques publiques environnementales. AURA Factory est par ailleurs au service d'une aviation plus durable, en contribuant à l'industrialisation de technologies et de procédés indispensables à la transition écologique du transport aérien. À ce titre, il constitue un levier concret pour réduire l'empreinte environnementale de l'aviation tout en sécurisant les capacités industrielles nécessaires à cette transformation. Le projet représente enfin un important moteur de création d'emplois à haute valeur ajoutée en France, tant directs qu'indirects, et participe au maintien et au développement des compétences clés de la filière. Il contribue ainsi à consolider le rôle de Toulouse comme pôle industriel et technologique de rang mondial, au cœur de l'aéronautique européenne et internationale. Au regard de ces éléments, AURA Factory apparaît comme un projet d'intérêt majeur, conciliant ambition industrielle, responsabilité environnementale et contribution durable au développement économique et technologique du territoire. Je vous remercie de l'attention portée à ce message de soutien et reste à votre disposition pour tout échange complémentaire. Bien à vous Sylvain Bourjade

Page 16 / 104.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@40 - Solange - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 21/01/2026 à 11:13:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contribution à l'enquête publique "Projet AURA Factory" Site de Toulouse-Francazal

**Contribution :**

Bonjour, Je souhaite exprimer mon soutien clair au projet d'implantation de l'usine AURA Factory porté par Aura Aero sur le site de Toulouse-Francazal. Ce projet représente une opportunité industrielle et sociale majeure pour Cugnaux, Villeneuve-Tolosane et plus largement le sud-ouest toulousain. La création annoncée de 1 600 emplois directs constitue un levier structurant pour un territoire marqué par un fort déséquilibre emploi-habitat. La majorité des actifs de Cugnaux travaillent aujourd'hui hors de la commune, générant des déplacements quotidiens majoritairement effectués en voiture. Le développement de l'emploi local est un moyen reconnu et efficace de réduction des flux domicile-travail et donc des émissions liées à la mobilité, bien plus que la transformation progressive de ce secteur en simple cité dortoir. Contrairement à certaines affirmations idéologiques, le projet Aura Aero s'inscrit dans une logique d'aviation bas carbone, avec la production d'aéronefs à propulsion hybride-électrique (ERA) et d'avions d'entraînement à haut rendement environnemental (INTEGRAL). Il s'agit d'un projet industriel tourné vers l'avenir, cohérent avec les objectifs nationaux et européens de décarbonation de l'industrie aéronautique. Les réserves exprimées par l'Autorité environnementale appellent des ajustements et garanties, non un rejet du projet. Elles doivent conduire à renforcer les mesures d'intégration environnementale, pas à renoncer à une implantation industrielle stratégique sur un site historiquement dédié à l'aéronautique. En conséquence, je considère que le projet AURA Factory est d'intérêt général, économiquement pertinent, socialement structurant et environnementalement perfectible mais légitime. Le PLUi-H de Toulouse Métropole fixe plusieurs orientations structurantes : -maintien et développement des zones d'activités économiques stratégiques, -priorité à la densification des sites déjà urbanisés, -réduction des déplacements domicile-travail, -soutien aux filières industrielles d'avenir, en particulier aéronautiques et technologiques. Le site de Francazal est expressément identifié comme un pôle économique et industriel, historiquement affecté à des activités aéronautiques. Le projet Aura Aero : -ne crée pas une nouvelle zone artificialisée, -réutilise un foncier existant, déjà anthropisé, -s'inscrit dans la destination économique du site, sans rupture d'usage. Il est donc compatible avec les orientations du PLUi-H, dès lors qu'il ne remet pas en cause son économie générale mais en renforce les objectifs. Il est essentiel que la collectivité saisisse cette chance historique pour l'avenir de Cugnaux et du territoire.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@41 - PARELON Eric - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 21/01/2026 à 16:50:35

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien à la création du site industriel AURA FACTORY

**Contribution :**

Ingénieur dans le domaine aéronautique depuis plus de 40 ans, dans le secteur public (Défense et Aviation Civile) puis dans le secteur privé (Thales), je soutiens vivement la création du site industriel d'AURA AERO sur le site de Francazal pour les raisons suivantes:- Il est indispensable et stratégique pour le développement d'AURA AERO. Il permettra la montée en cadence d'INTEGRAL et d'ERA. Il est par ailleurs très important (et même vital) que l'usine de production soit très proche du site de conception déjà localisé à Francazal-AURA AERO a déjà démontré sa capacité de conception et de production d'aéronefs avec INTEGRAL et la pertinence de sa vision à terme. Il faut donc absolument les accompagner pour qu'ils puissent mettre en place leur plan d'actions qui intègre cette nouvelle usine.- AURA AERO permettra à Toulouse de représenter à terme le plus gros pôle européen de l'aviation durable en terme d'aviation générale et d'avions régionaux - Ainsi Toulouse bénéficiera de 3 champions: AIRBUS, ATR et AURA et couvrira un très large spectre de produits aéronautiques civils. Toulouse consolidera ainsi sa position de 1ère place mondiale en aéronautique- Le projet d'usine de production a intégré un maximum de mesures réduisant l'impact environnemental- AURA a déjà créé 250 emplois et créera dans le futur de nombreux emplois à haute valeur ajoutée en France. Je vous remercie pour la prise en compte de ma contribution.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E42 - Julien Blanc-Galra**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 22/01/2026 à 16:21:27

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** Contribution de la FRTP Occitanie

**Contribution :**

Messieurs les commissaires enquêteurs, Je vous prie de trouver ci-joint la contribution de la FRTP Occitanie à l'enquête publique relative à l'étude d'impact du projet Aura Factory sur le commune de Cugnaux. Vous en souhaitant bonne réception, Bien sincèrement, Julien BLANC-GALÉRA  
Responsable des Relations Publiques et Institutionnelles Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie 7 Square Boulingrin BP 31514 · 731015 Toulouse Cedex 6 · www.fntp.fr 05 61 25 71 05 · 06 34 54 12 43 (une identification vous sera demandée) Suivez-nous sur LinkedIn <sup>ø</sup>"<sup>2</sup>  
<https://www.youtube.com/watch?v=8qNLW1jGJFU>

**Pièce(s) jointes(s) :**





Document : Contribution FRTP I EP e?tude d'impact AuraFactory - Cugnaux.pdf, page 1 sur 1



**Le Président**

**Dossier suivi par**  
Julien BLANC-GALÉRA  
Responsables des Relations Institutionnelles  
06 34 54 12 43  
julien.blanc.galera@fntp.fr

**Enquête Publique étude d'impact projet AURA FACTOR**  
A l'attention du Commissaire enquêteur Jean-Louis DELJARRY  
Et du commissaire enquêteur suppléant Michel BLANC

Toulouse, le 22 janvier 2026,

Messieurs,

La Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie, représentant les entreprises de travaux publics de la région, souhaite formuler une contribution générale dans le cadre de l'enquête publique relative à l'étude d'impact du projet porté par AURA Factory sur le site de Francazal, sur la commune de Cugnaux.

La FRTP Occitanie rappelle l'importance, pour les territoires, de projets de reconversion de friches qui permettent de concilier sobriété foncière, développement économique local et valorisation de sites existants, dans une logique de cohérence avec les documents de planification et les stratégies territoriales.

Dans ce cadre, elle souligne l'intérêt que peut représenter un projet structurant, dès lors qu'il s'inscrit dans une trajectoire de développement équilibré du territoire, respectueuse des enjeux environnementaux, des mobilités, de la gestion de l'eau et de la qualité de vie des riverains.

Les entreprises de Travaux Publics, pleinement engagées dans la transition écologique, disposent aujourd'hui de compétences reconnues pour accompagner ce type d'opérations, notamment en matière de maîtrise des impacts de chantier, de gestion et valorisation des matériaux, de préservation des milieux naturels et de gestion des eaux pluviales.

La Fédération insiste enfin sur l'importance d'une articulation cohérente du projet avec les infrastructures existantes et à venir, ainsi que sur la nécessité d'un dialogue continu entre le porteur de projet, les collectivités, les services de l'État et les acteurs locaux, afin de garantir une insertion durable du projet dans son environnement territorial.

La FRTP Occitanie se tient à disposition des acteurs publics pour contribuer, dans son champ de compétence, à une mise en œuvre techniquement maîtrisée et responsable du projet.

**Frédéric CHARMASSON**  
Président

FÉDÉRATION DES TRAVAUX PUBLICS OCCITANIE  
7 square Boulingrin BP 31514 \*31015 Toulouse Cedex 6  
Tél : 05 61 25 71 05 • occitaniepy@fntp.fr



www.fntp.fr

## **@43 - Sylvie - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 22/01/2026 à 18:47:06

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** 20260122 Contribution Sylvie NOËL-Cugnalaise

**Contribution :**

Le projet AUREA, porté par Airbus, Safran et Suez, s'inscrit dans une perspective d'avenir : concevoir et fabriquer des avions électriques ou hybrides. Cela répond à un réel besoin d'emplois industriels à Cugnaux, d'autant plus dans le secteur aéronautique, poumon économique de la région, tout en étant cohérent avec les activités contiguës de TARMAC et du Techno Campus, ainsi que de la mission de l'Etat sur le site de Francazal. La piste existant depuis les années 1930 présente un enjeu majeur tant pour les missions militaires que pour le développement économique et territorial. Tout cela est bénéfique pour les Cugnalais car cela permettra des perspectives professionnelles valorisantes sur place, moins de déplacements au sein de la métropole, et des recettes fiscales pour le territoire. L'étude d'impact environnementale a été diligentée par Aurea alors que la procédure du cas par cas était seulement exigée, ce qui dénote une volonté de transparence dans ce projet. Cette étude d'impact montre que le projet est situé hors des zones naturelles à enjeu (Natura 2000, ZNIEFF, ZICO), et de la Trame verte et bleue. Les autres diagnostics eau, faune et flore sont plutôt bons. En matière de nuisances acoustiques, quand on a connu les rotations des avions militaires de Francazal lorsque la base militaire occupait tout le site, le projet est bien plus respectueux de la tranquillité des riverains et apporte des garanties. L'étude "mobilités" avec les aménagements prévus prévoit un trafic en hausse, mais réparti sur la journée. La proximité de l'A64 avec l'importance de ce projet suscite une interrogation sur la nécessité d'un accès supplémentaire à l'A64, vu l'engorgement de l'échangeur de Portet sur Garonne (N°37). Donc je suis favorable à ce projet d'autant qu'il apporte les garanties exigées par la réglementation NB : avec ce projet, il ne s'agit pas de promouvoir une aviation d'affaires mais bien de construire l'avion du futur, décarboné, gage d'un engagement en faveur de l'environnement. Sachons élargir notre réflexion et penser à l'avenir de notre territoire de manière globale et transversale.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@44 - Aline - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 22/01/2026 à 22:43:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis favorable

**Contribution :**

En tant qu'habitante de Cugnaux, je souhaite exprimer un avis favorable au projet porté par Aura Aero. Il s'agit d'une entreprise aéronautique locale, innovante, qui développe des avions à propulsion électrique et hybride avec un objectif clair de réduction des nuisances sonores et des émissions polluantes. Ce positionnement est particulièrement pertinent au regard des enjeux environnementaux actuels et de la cohabitation avec les zones d'habitation voisines. Le projet contribue également au maintien et au développement d'emplois qualifiés dans le bassin toulousain, tout en renforçant le rôle

de notre territoire dans l'aviation du futur. Les avions électriques, plus silencieux, constituent une évolution positive par rapport à l'aviation traditionnelle, notamment pour les riverains. Ce projet me paraît donc bénéfique à la fois pour l'économie locale et pour la transition écologique de l'aéronautique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@45 - Philippe - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 24/01/2026 à 17:33:35

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis favorable

**Contribution :**

En tant que résident de Cugnaux, je tiens à apporter un soutien clair et favorable au projet porté par Aura Aero. Cette entreprise aéronautique implantée localement s'inscrit dans une dynamique d'innovation forte, en développant des aéronefs à propulsion électrique et hybride. Son ambition de réduire significativement les nuisances sonores et l'impact environnemental répond de manière concrète aux enjeux écologiques actuels, tout en tenant compte de la proximité des zones résidentielles. Au-delà de l'innovation technologique, ce projet participe activement au maintien et à la création d'emplois qualifiés dans le bassin toulousain, et contribue au rayonnement de notre territoire dans le domaine de l'aviation de demain. Le développement d'avions électriques, plus silencieux et plus respectueux de l'environnement, représente une évolution positive et bénéfique, en particulier pour les habitants riverains.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@46 - Catherine MENINGAUD - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 26/01/2026 à 11:00:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Etude impact d'un projet d'installation d'AURA FACTORY sur le site de FRANCAZAL à CUGNAUX

**Contribution :**

BONJOUR, JE SUIS TOUT À FAIT FAVORABLE À L'INSTALLATION DE LA SOCIÉTÉ AURA FACTORY SUR LE SITE DE FRANCAZAL À CUGNAUX, POUR 2 RAISONS PRINCIPALES: -UNE RAISON ÉCOLOGIQUE: LE PROJET DE CETTE SOCIÉTÉ D'UNE AVIATION D'ÉCARBONNÉE VA DANS LE SENS D'UNE DIMINUTION DE L'UTILISATION DES ÉNERGIES FOSSILES, CE QUI EST BON POUR LA PLANÈTE. -UNE RAISON ÉCONOMIQUE: LA CRÉATION D'EMPLOIS DE PROXIMITÉ EST UNE CHANCE POUR LA COMMUNE DE CUGNAUX ET SES HABITANTS.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@47 - MARLOYE ANNA - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

Page 23 / 104.

**Date de dépôt :** Le 27/01/2026 à 11:52:41

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet Aura Aéro

**Contribution :**

Ce projet est une chance pour Cugnaux et pour le sud-ouest Toulousain. Il est écologique dans le sens des transports, les 1600 emplois attendus auront leur résidence sur Cugnaux et environs, ce qui évitera d'autres grandes transhumances déjà bien établies, dans le sens des nouvelles technologies décarbonées sur un site complètement adapté. Il s'intègre parfaitement aux grandes lignes du PLUIH voté récemment.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@48 - LYORET Sandrine - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 28/01/2026 à 18:44:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Contribution à l'enquête publique pour AURA AERO

**Contribution :**

Je suis favorable à l'installation de cette entreprise sur la zone de Francazal. Elle s'inscrit dans la démarche de développement de cet ensemble et permettrait la création d'emplois et une nouvelle dynamique pour la ville de Cugnaux et ses environs.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@49 - HUET Gérard - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 29/01/2026 à 15:05:14

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet Aura Aero à Francazal

**Contribution :**

L'implantation d'une usine de production/assemblage/livraison d'avions décarbonés sur le site de Francazal s'inscrit dans une démarche vertueuse traitant de l'évolution des mobilités. Ce projet est exemplaire par :-La réactivation d'un territoire aéronautique sous-utilisé, mais disposant de la richesse d'une piste d'atterrissage-Le déploiement d'une industrie aéronautique perpétuant l'écosystème régional dans les domaines industriel/ recherche/technologie -Le développement de ces nouveaux aéronefs contribue à réduire fortement l'empreinte carbone-Le projet bâtiminaire s'inscrit dans une démarche vertueuse en matière environnementale

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : ENQUÊTE PUBLIQUE AURA AERO - G.HUET.pdf, page 1 sur 1

**ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE DE FRANCAZAL SUR LA COMMUNE DE CUGNAUX**

CONTRIBUTION GERARD HUET

L'implantation d'une usine de production/assemblage/livraison d'avions décarbonés sur le site de Franczal s'inscrit dans une démarche vertueuse traitant de l'évolution des mobilités.

Ce projet est exemplaire par :

- La réactivation d'un territoire aéronautique sous-utilisé, mais disposant de la richesse d'une piste d'atterrissage
- Le déploiement d'une industrie aéronautique perpétuant l'écosystème régional dans les domaines industriel/ recherche/technologie
- Le développement de ces nouveaux aéronefs contribue à réduire fortement l'empreinte carbone
- Le projet bâtiminaire s'inscrit dans une démarche vertueuse en matière environnementale

## **@50 - MARTIN Michel - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 29/01/2026 à 15:23:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur l'étude environnementale

**Contribution :**

AVIS SUR L'ETUDE ENVIRONNEMENTALESur un plan général, à la lecture du dossier, je peux constater que les études menées dans ce domaine sont très sérieuses et complètes. Que ce projet ne sera pas un grand perturbateur tant sur le plan bruit, que celui de la faune et de la flore. Je veux attirer l'attention de la Commission d'enquête sur la démesure des études environnementales requises, aussi : -Je comprends aisément la demande des entreprises de réduction des normes. -Je me rends compte pourquoi on risque d'offrir des opportunités à nos concurrents étrangers pour attirer de telles industries sur leur territoire. Il faut donc prendre garde aux décisions finales. 1 – Bruit : Les bruits induits par les travaux et la production seront contenus dans les limites. Le bruit engendré par le trafic aérien n'aura rien de comparable avec l'activité école Noratlas, puis Transall et hélicoptères de la base 101. Moins de mouvements. Les avions produits par Aura Factory seront en grande partie électrique. Il sera donc considérablement réduit. 2 - Flore : La mousse fleurie, La mousse fleurie est abondante et peut se reproduire. Malgré d'autres projets prévus sur le site, le problème n'est absolument pas insurmontable. 3 – Avifaune : L'aigle botté Dans le point 10 de son avis rendu le 20/10/2025 le CRSPN émet un avis défavorable, en particulier, pour les raisons suivantes : « 3) Une stratégie de compensation doit garantir l'absence de pertes nettes de biodiversité. A cet effet, il ne suffit de proposer des sites présentant la même physionomie que celle des sites qui seront perdus. En effet, comme c'est le cas pour toute espèce animale, les 7 couples d'aigle botté déplaceront leur terrain de chasse si les sites de compensation leur permettent d'atteindre un bilan énergétique de chasse et d'alimentation qui soit meilleur que celui réalisé sur le site original. Or, la lecture du dossier ne donne aucune garantie que les aigles s'intéressent aux sites de compensation proposés. Dans l'état actuel, la stratégie de compensation ne donne aucune garantie d'absence de pertes nettes de biodiversité. Elle aboutira à la réduction des possibilités de chasse et fragilisera l'état de conservation de la population d'aigle botté » L'avis défavorable va donc au-delà des compensations pour les raisons suivantes : • Un morcellement ne vaudrait pas un ensemble. Est-ce prouvé ? • Les aigles bottés pourraient faire « les difficiles ». Ils ne se déplaceront que si le nouveau site de chasse présente un meilleur bilan énergétique. Ces espaces pourraient ne pas leur convenir. Où va-t-on ? Soyons raisonnable. L'expérience montre que les animaux savent toujours s'adapter à tout changement. Et, en plus, s'ils sont réellement affamés, ils mettront vite leur intelligence et leur énergie pour trouver. La zone de Francazal et les environs (voir domaine de Candie mitoyen) leur offrent un vaste terrain de chasse. Cet espace adjacent est propice à la reproduction de lapins. Il n'y avait qu'à voir leur prolifération et leur présence sur le site Thales Alénia Space, la saison dernière. Si les 7 couples concernés avaient été affamés ils auraient su les trouver. Ceci montre donc que les espaces de chasse actuels leur apportent plus que ce dont ils ont besoin puisqu'ils n'ont pas l'air d'aller voir juste à côté. 4 – GES : il faut largement souligner que les émissions, sur le plan mondial, seront réduites par rapport à l'existant. Peu de projet seront en mesure d'afficher un tel résultat. Vu les effets limités des autres aspects cités, cela doit fortement contribuer à accorder un avis favorable au projet. En conséquence, les compensations apportées dans le dossier par AURA AERO sont largement suffisantes. L'implantation d'une industrie aussi vitale, pour garder notre leadership aéronautique, ne doit pas donner lieu à surenchère sur la biodiversité mais donner seulement des garanties raisonnables pour maintenir le niveau. La perfection 100% ne sera peut-être pas atteinte mais très proche, le risque 0 n'existe pas. Il convient donc de faire la part des choses, accepter quelques

Page 27 / 104.

insuffisances minimales et mettre ceci en face d'un gain majeur, la contribution du projet aux enjeux climatiques mondiaux.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@51 - MARTIN Michel - Cugnaux**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** : Le 29/01/2026 à 15:27:44

**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique

**Objet** : Avis Général sur le projet AURA Factory

**Contribution** :

AVIS SUR L'ETUDE ENVIRONNEMENTALESur un plan général, à la lecture du dossier, je peux constater que les études menées dans ce domaine sont très sérieuses et complètes. Que ce projet ne sera pas un grand perturbateur tant sur le plan bruit, que celui de la faune et de la flore. Je veux attirer l'attention de la Commission d'enquête sur la démesure des études environnementales requises, aussi : -Je comprends aisément la demande des entreprises de réduction des normes. -Je me rends compte pourquoi on risque d'offrir des opportunités à nos concurrents étrangers pour attirer de telles industries sur leur territoire. Il faut donc prendre garde aux décisions finales. 1 – Bruit : Les bruits induits par les travaux et la production seront contenus dans les limites. Le bruit engendré par le trafic aérien n'aura rien de comparable avec l'activité école Noratlas, puis Transall et hélicoptères de la base 101. Moins de mouvements. Les avions produits par Aura Factory seront en grande partie électrique. Il sera donc considérablement réduit. 2 - Flore : La mousse fleurie, La mousse fleurie est abondante et peut se reproduire. Malgré d'autres projets prévus sur le site, le problème n'est absolument pas insurmontable. 3 – Avifaune : L'aigle botté Dans le point 10 de son avis rendu le 20/10/2025 le CRSPN émet un avis défavorable, en particulier, pour les raisons suivantes : « 3) Une stratégie de compensation doit garantir l'absence de pertes nettes de biodiversité. A cet effet, il ne suffit de proposer des sites présentant la même physionomie que celle des sites qui seront perdus. En effet, comme c'est le cas pour toute espèce animale, les 7 couples d'aigle botté déplaceront leur terrain de chasse si les sites de compensation leur permettent d'atteindre un bilan énergétique de chasse et d'alimentation qui soit meilleur que celui réalisé sur le site original. Or, la lecture du dossier ne donne aucune garantie que les aigles s'intéressent aux sites de compensation proposés. Dans l'état actuel, la stratégie de compensation ne donne aucune garantie d'absence de pertes nettes de biodiversité. Elle aboutira à la réduction des possibilités de chasse et fragilisera l'état de conservation de la population d'aigle botté » L'avis défavorable va donc au-delà des compensations pour les raisons suivantes : • Un morcellement ne vaudrait pas un ensemble. Est-ce prouvé ? • Les aigles bottés pourraient faire « les difficiles ». Ils ne se déplaceront que si le nouveau site de chasse présente un meilleur bilan énergétique. Ces espaces pourraient ne pas leur convenir. Où va-t-on ? Soyons raisonnable. L'expérience montre que les animaux savent toujours s'adapter à tout changement. Et, en plus, s'ils sont réellement affamés, ils mettront vite leur intelligence et leur énergie pour trouver. La zone de Francazal et les environs (voir domaine de Candie mitoyen) leur offrent un vaste terrain de chasse. Cet espace adjacent est propice à la reproduction de lapins. Il n'y avait qu'à voir leur prolifération et leur présence sur le site Thales Alénia Space, la saison dernière. Si les 7 couples concernés avaient été affamés ils auraient su les trouver. Ceci montre donc que les espaces de chasse actuels leur apportent plus que ce dont ils ont besoin puisqu'ils n'ont pas l'air d'aller voir juste à côté. 4 – GES : il faut largement souligner que les émissions, sur le plan mondial, seront réduites par rapport à l'existant. Peu de projet seront en mesure d'afficher un tel résultat. Vu les effets limités des autres aspects cités, cela doit fortement contribuer à accorder un avis favorable au projet. En conséquence, les compensations apportées dans le dossier par AURA AERO sont largement

suffisantes. L'implantation d'une industrie aussi vitale, pour garder notre leadership aéronautique, ne doit pas donner lieu à surenchère sur la biodiversité mais donner seulement des garanties raisonnables pour maintenir le niveau. La perfection 100% ne sera peut-être pas atteinte mais très proche, le risque 0 n'existe pas. Il convient donc de faire la part des choses, accepter quelques insuffisances minimales et mettre ceci en face d'un gain majeur, la contribution du projet aux enjeux climatiques mondiaux.

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@52 - MARTIN Michel - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 29/01/2026 à 15:31:29

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis Général sur le projet AURA Factory

**Contribution :**

AVIS GENERAL SUR LE PROJET AURA Factory Le projet AURA AERO est d'une importance capitale car il constitue une des premières grandes étapes, de la décarbonation du transport aérien au niveau mondial. C'est donc un atout considérable pour la ville de Cugnaux d'être au centre de ce grand projet qui va contribuer aux enjeux climatiques mondiaux. D'autant, que ce projet, dont le succès ne fait aucun doute, ouvrira la voie à la conception d'avions nouveaux de plus grande capacité et de rayon d'action. Ce n'est pas par hasard que SAFRAN est un partenaire engagé sur ce projet au niveau de la propulsion et AIRBUS comme observateur actif pour ses avions du futur. La ville de Cugnaux entrera ainsi dans la grande compétition mondiale de la décarbonation. Mais, ce projet va bien au-delà de Cugnaux et même de la région toulousaine. Il montre encore une fois de plus, que la Région est, et demeurera, la référence mondiale de l'industrie aéronautique. Vu l'intérêt de tels projets, si nous n'y arrivons pas, d'autres grandes nations, comme les Etats Unis et la Chine les saisiront. D'ailleurs, il n'y a qu'à voir, l'accueil fait à AURA AERO aux Etats Unis, qui s'est déjà implanté sur 2 sites. AURA Factory y serait certainement accueillie à bras ouverts. Ce ne sont pas quelques problèmes de faune et de flore qui les arrêteront. Aujourd'hui, la Chine n'est encore qu'un nouvel entrant dans la compétition des avions de grande capacité. Mais, l'avertissement que donnait la Chine, il y a plus de 15 ans, dans ce court extrait d'un article du GLOBAL TIMES (Version anglaise du journal du peuple) en d'Octobre 2010 : « Certains experts occidentaux myopes et certaines entreprises craignent que la Chine ne devienne un jour un concurrent féroce en utilisant la technologie occidentale nouvellement acquise. Le programme chinois de train à grande vitesse a peut-être illustré ces inquiétudes. La Chine a maintenant le système ferroviaire le plus avancé et le plus rapide du monde après avoir assimilé la technologie importée. Elle a élargi son réseau au-delà du périmètre national et fait concurrence à des entrepreneurs internationaux. Certaines entreprises occidentales trouvent cette pratique injuste. Ces entreprises accusent la Chine de « vol de technologie ». Cependant, c'est la capacité d'apprentissage et d'innovation de la Chine basée sur les transferts de technologie qui consterne ces cyniques. C'est exactement ce à quoi l'Ouest n'était pas préparé. Il a sous-estimé les vastes ressources humaines derrière chaque offre. Les entreprises occidentales croient, ou espèrent, que la Chine devrait rester en permanence un utilisateur de technologie plutôt qu'un concepteur. C'est irréaliste. » Demeure et vaut aussi pour l'aviation aujourd'hui. Les 4 ans passés en Chine en immersion auprès des experts de l'Aviation Civile, m'autorisent à mettre en garde la commission d'enquête sur les risques, pour la France et l'Europe, d'un échec d'AURA Factory. Et je suis sûr qu'ils mettent déjà toute leur énergie sur la décarbonation de l'aviation. C'est ce qu'ils ont fait pour le scooter et la voiture électrique sur lesquels ils travaillaient depuis le début des années 2000. Par conséquent, vu l'intérêt mondial de ce projet, ce qu'il

représente du point de vue de l'emploi (directs, indirects et induits), de l'économie de la région, de son impact sur le climat, il est donc impératif d'obtenir les dérogations environnementales à ce projet. Elles ne sont pas insurmontables. Nous devons tous ensemble trouver les solutions. Et en conclusion, AURA Factory doit obtenir le feu vert pour une installation rapide sur le site de Francazal.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@53 - Osdoit Jean-Marie - Paris**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 30/01/2026 à 14:10:57

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Projet de Aura factory sur le site de Franczal, commune de Cugnaux

**Contribution :**

Je suis tout à fait en faveur du projet de Aura Factory sur le site de Franczal, commune de Cugnaux

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@54 - Laurent - Paris**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 30/01/2026 à 14:11:02

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Avis Favorable

**Contribution :**

Aura Aéro contribue à décarboner l'aviation civile et commerciale, c'est pourquoi je supporte cette initiative et ces futures créations d'emplois en France.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@55 - Pierre - Cornebarrieu**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 30/01/2026 à 14:29:01

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**projet AURA AERO

**Contribution :**

Je suis favorable pour le developpement de ce type de projet sur ce site emblématique de l'aéronautique bientôt un avion vert!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@56 - Christian - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 30/01/2026 à 14:45:51

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Projet d'Aura Factory

**Contribution :**

Entièrement favorable au projet qui représente une avancée technologique majeure en matière de décarbonation de l'aviation civile.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@57 - DELESALLE Eric - Pujaudran**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 15:48:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien au développement d'AURA AERO sur le site de Franczal

**Contribution :**

Ancien Directeur des Essais en Vol d'ATR, je supporte AURA AERO depuis plusieurs années, car leur projet de décarbonation de l'Aviation est le plus réaliste parmi les nombreux projets plus ou moins fantaisistes dont on parle aujourd'hui. Avec l'Intégral E qui vole régulièrement pour le développement de la motorisation électrique avec le moteur EngUs de SAFRAN, AURA démontre que le projet avance réellement. De plus le programme ERA progresse également, et un nouveau site est absolument nécessaire pour assurer la pérennité de son développement. AURA AERO se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur de l'Aéronautique, et tout doit être mis en oeuvre pour aider cette société à faire sa place dans la famille des constructeurs d'avions français.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@58 - Hansen Nils Harald - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 15:49:04

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Usine Aura Aero sur Franczal

**Contribution :**

Bonjour C'est une très bonne nouvelle pour la communauté a Cugnaux. Cette usine serait respectueuse des normes environnementales compte tenu de l'objet même de l'entreprise AURA AERO: Fabriquer les avions électriques et Hybrid Electric. Je soutiens cette project complètement. Nils Harald Hansen

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@59 - Régis - Saint-Jory**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 16:07:29

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet AURA FACTORY

**Contribution :**

Ce projet s'inscrit totalement dans l'esprit des Pionniers de l'aéronautique qui a contribué à faire de Toulouse une des capitales mondiales renommées de ce secteur. L'infrastructure, comme les avions de la gamme Aura, associent modernité, technologie et respect du patrimoine et de l'environnement. L'ambition de contribuer à donner une seconde vie à la base aérienne 101 incarne l'attention des dirigeants portée au trait d'union entre l'histoire et le futur, la nécessité de construire des infrastructures adaptées aux enjeux et la volonté de minimiser l'impact environnemental (présence des pistes, capacité d'accueil des bâtiments, infrastructures transport / transport public déjà présentes, tissus industriels/compétences présents territorialement...). Sa construction dans une autre zone aurait certainement moins d'impact historique et symbolique et serait associée à une création de valeur plus mesurée (investissement public et industriel plus important). Le projet en lui-même constitue une source de minimisation de nos empreintes économique et environnementale à venir. Je suis donc FAVORABLE à sa réalisation.

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@60 - Stéphane - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 16:16:42

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet Aura Aero

**Contribution :**

Avis défavorable – Enquête publique – Projet Aura Factory (Cugnaux / Francazal) Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet Aura Factory porté par la société Aura Aero sur le site de l'aéroport de Toulouse-Francazal, je souhaite exprimer un avis défavorable à ce projet, non pas sur son ambition industrielle ou environnementale affichée, mais sur ses impacts concrets et insuffisamment anticipés pour les riverains.

1. Impact sonore majeur et répété pour les habitants Le projet prévoit la conception, l'assemblage, les essais de mise en vol et la livraison d'avions. Or, chaque phase d'essais au sol et de mise en vol génèrera inévitablement des nuisances sonores importantes, répétées et durables. Les habitants situés à proximité immédiate du site de Francazal subissent déjà un environnement sonore sensible. L'augmentation du nombre d'essais aéronautiques entraînera : des nuisances sonores récurrentes, une dégradation de la qualité de vie, des impacts possibles sur la santé (stress, troubles du sommeil, fatigue chronique). À ce stade, les mesures de limitation ou de compensation du bruit apparaissent insuffisamment détaillées, voire sous-évaluées au regard de l'intensité et de la fréquence prévisible des essais.

2. Un trafic routier déjà saturé et non repensé Avant même l'implantation de ce projet, la circulation routière sur Cugnaux et ses axes d'accès est déjà fortement engorgée, notamment aux heures de pointe. La création annoncée de 1 600 emplois, bien que positive sur le plan économique, entraînera mécaniquement : une augmentation massive des flux automobiles, des embouteillages supplémentaires, une aggravation de la pollution locale (bruit, air). Il aurait été indispensable de repenser en amont les infrastructures routières et les transports collectifs, avant le dépôt du permis de construire. En l'état, le projet fait peser une contrainte supplémentaire sur un territoire déjà saturé.

3. Retours d'expérience de projets similaires D'autres projets industriels ou aéronautiques implantés à proximité de zones habitées ont montré que : les nuisances réelles dépassent souvent les prévisions initiales, les riverains se retrouvent confrontés à des promesses de compensation tardives ou incomplètes, les adaptations (horaires, restrictions d'essais, écrans acoustiques) interviennent après l'apparition des conflits. Ces exemples doivent inciter à une prudence renforcée, d'autant plus que le site de Francazal est entouré

de zones résidentielles déjà existantes.4. Un projet d'intérêt général qui ne doit pas se faire au détriment des riverains Si le projet Aura Factory est présenté comme un projet d'intérêt général, de transition écologique et de reconversion du site, cela ne saurait justifier une dégradation durable du cadre de vie des habitants. Une aviation dite « décarbonée » ne peut être pleinement vertueuse si elle génère : une pollution sonore accrue, une pression routière supplémentaire, un déséquilibre entre développement économique et bien-être des populations locales. Conclusion Au regard : des nuisances sonores prévisibles, de l'absence de solutions crédibles sur le trafic routier, des enseignements tirés de projets similaires, je considère que ce projet, dans sa forme actuelle, n'est pas acceptable pour les riverains et nécessite soit une révision profonde, soit une relocalisation vers un site mieux adapté, éloigné des zones d'habitation. Je formule donc un avis défavorable à ce projet dans le cadre de la présente enquête publique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @61 - VIDAL Bertrand - Toulouse

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 16:23:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Étude d'impact à?" Projet AURA Aéro / Future AURA Factory à?" Site de Francazal (Commune de Cugnaux)

**Contribution :**

Madame, Monsieur, Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'étude d'impact du projet porté par AURA Aéro, concernant l'implantation de la future AURA Factory sur le site de Francazal, sur la commune de Cugnaux, je souhaite exprimer un avis favorable à ce projet, tout en soulignant l'importance de maintenir un haut niveau d'exigence environnementale et de concertation locale. 1) Un projet structurant pour l'emploi et l'économie locale L'implantation d'une unité industrielle aéronautique sur le site de Francazal représente une opportunité majeure pour le territoire, dans un secteur qui constitue déjà un pilier de l'économie régionale. Ce projet peut contribuer à : renforcer l'attractivité industrielle de la commune et de la métropole toulousaine, soutenir la création d'emplois directs et indirects, favoriser l'émergence d'un écosystème de sous-traitants, prestataires et services, consolider le rôle de Francazal comme site stratégique, en lien avec la dynamique aéronautique régionale. Ce type d'investissement industriel est précieux dans un contexte où la relocalisation et la sécurisation des chaînes de production deviennent des enjeux économiques et souverains importants. 2) Une cohérence avec la vocation du site de Francazal Le choix du site de Francazal apparaît cohérent, car il s'inscrit dans une logique de continuité d'usage, historiquement liée à l'aéronautique. L'implantation d'AURA Aéro sur ce site limite ainsi l'étalement urbain et l'artificialisation de nouveaux espaces, en valorisant un foncier déjà destiné à des activités compatibles. 3) Un projet compatible avec les objectifs de transition et d'innovation Le développement d'une usine aéronautique de nouvelle génération, sur un territoire historiquement innovant, est également un signal positif pour la transition industrielle. Il est important que ce projet participe à : la modernisation des procédés de fabrication, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la réduction des impacts environnementaux, une intégration raisonnée dans le tissu urbain et économique local. Dans cette perspective, je considère que l'étude d'impact et les engagements associés doivent permettre de garantir une trajectoire ambitieuse et mesurable en matière d'environnement et de qualité de vie. 4) Une vigilance attendue sur les nuisances et la qualité de vie Mon avis favorable s'accompagne toutefois d'une attente légitime : celle que les impacts potentiels identifiés (notamment trafic, bruit, émissions, gestion des eaux, gestion des déchets, risques industriels et nuisances temporaires de chantier) fassent l'objet de mesures concrètes, suivies dans le temps. Je souhaite en particulier que soient assurés : un plan de mobilité et de circulation réaliste (gestion des flux, horaires, solutions alternatives), une attention renforcée aux nuisances sonores, y compris en phase chantier, une gestion exemplaire des eaux pluviales, avec limitation du ruissellement et prévention des pollutions, des engagements sur la sobriété énergétique, la réduction des consommations et, si possible, l'intégration d'énergies renouvelables, une démarche transparente de suivi environnemental, avec des indicateurs accessibles. 5) Une concertation locale à maintenir dans la durée Enfin, je considère qu'un projet de cette ampleur doit rester accompagné d'une concertation continue avec les habitants, les collectivités et les acteurs locaux. La réussite du projet dépendra aussi de sa capacité à être compris, encadré et accepté, grâce à une information régulière sur les travaux, les mesures d'atténuation et les résultats du suivi environnemental. Conclusion Pour l'ensemble de ces raisons, je formule un avis favorable au projet AURA Aéro / AURA Factory sur le site de Francazal à Cugnaux, en estimant qu'il s'agit d'un projet porteur pour l'emploi, l'industrie et l'avenir du territoire, et que son encadrement environnemental doit rester exigeant, transparent et suivi dans la durée. Je vous remercie de prendre

Page 35 / 104.

en compte la présente contribution dans le cadre de l'enquête publique. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@62 - GARNIER JEAN GABRIEL - Saint-Grégoire**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 16:28:55

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** AURA FACTORY

**Contribution :**

Bonjour Je suis ne suis pas surpris de voir comme il est difficile d'être entrepreneur en France. Comment peut-on ne pas aider une jeune société à s'implanter et à créer des emplois pour une industrie décarbonée sur notre sol. Si AURA AERO avait demandé la construction d'une usine au milieu des forêts du Lauragais, j'aurais pu comprendre le sens des entraves mais sur une ancienne base aérienne, j'avoue que cela interpelle. Je suis favorable au démarrage d'une nouvelle aviation à TOULOUSE pour assurer la continuité et l'avenir de cette ville qui est reconnue mondialement pour son activité aéronautique. L'écologie est sûrement vertueuse dans certains cas mais elle devrait s'allier à ce type de projet pour avancer !!!!!!! Merci à nos élus et responsables d'essayer d'aider nos entreprises car je connais la difficulté d'entreprendre ayant été dirigeant pendant 30 ans JGG

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@63 - PRADILLE Michel - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 16:40:23

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Intérêt dans la construction de l'usine de AURA AERO à Francazal

**Contribution :**

Je soutiens ce projet de construction d'usine qui va permettre le développement et la production de l'avion ERA ainsi que la montée en cadence de la gamme INTEGRAL. AURA AERO est un pionnier de l'aviation plus durable et ses solutions techniques vont permettre de développer le transport aérien régional avec un impact réduit sur l'environnement. Le développement de l'entreprise sur le site de Francazal permettra l'implantation de l'activité sur le long terme à Toulouse et viendra renforcer l'écosystème aéronautique local. Elle permettra la création de nombreux emplois à haute valeur ajoutée.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@64 - Angoulevant Olivier - Bordeaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 17:16:35

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis très favorable

**Contribution :**

Je suis tout à fait favorable à ce projet qui permettra la création de nombreux nouveaux emplois qualifiés ainsi qu'un essor économique majeur pour la région.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@65 - parraguette frederic - Peyrusse-Grande**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 18:28:52

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Aura est une entreprise innovante au service d'une aviation plus durable

**Contribution :**

je suis un petit investisseur

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@66 - Kermarrec Patrice - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 30/01/2026 à 20:25:36

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis favorable

**Contribution :**

En tant qu'investisseurs, je soutiens ce projet en faveur d'un site industriel :  
• Stratégique pour la montée en cadence d'INTEGRAL et d'ERA ;  
• Exemplaire sur le plan environnemental ;  
• Au service d'une aviation plus durable ;  
• Créateur de nombreux emplois à haute valeur ajoutée en France ;  
• Contribuant à maintenir Toulouse sur la première marche mondiale de l'aéronautique.  
Je suis un citoyen sensible à l'écologie et impliqué professionnellement sur ces sujets sociétaux

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@67 - VENTRE Thierry - Blagnac**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 31/01/2026 à 13:13:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis professionnel aéronautique

**Contribution :**

Bonjour, Je travaille dans l'industrie aéronautique depuis 25 ans. Je pense que ce projet est essentiel pour :- préparer l'avenir de l'industrie aéronautique française.- pérenniser la place de l'agglomération toulousaine comme pilier de l'aéronautique française et mondiale - redonner un élan économique par la base de Francazal. Cdlt Thierry Ventre

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@68 - Franck - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 31/01/2026 à 13:31:41

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien en faveur du développement industriel d'Aura Aero sur le site de Francazal

**Contribution :**

Je soutiens le développement industriel de la société Aura Aero sur le site de Francazal : • Stratégique pour la montée en cadence d'INTEGRAL et d'ERA ; • Exemplaire sur le plan environnemental ; • Au service d'une aviation plus durable ; • Créateur de nombreux emplois à haute valeur ajoutée en France ; • Contribuant à maintenir Toulouse sur la première marche mondiale de l'aéronautique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@69 - Caroline - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 31/01/2026 à 15:16:30

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Étude d'impact Aura Aero à Cugnaux

**Contribution :**

J'ai peur des nuisances sonores que les essais peuvent engendrer. Il y a pas mal de logements qui sont très proches de cet emplacement. Je suis moi-même habitante toute proche à vol d'oiseau.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@70 - GUGGARI Marc - Saint-Marcel-Paulel**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 01/02/2026 à 09:46:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** AuraAero Factory - Un projet majeur pour la région

**Contribution :**

J'apporte mon soutien à ce projet AuraAero Factory. Enfin un projet majeur pour la région et son développement, en cette période difficile pour nos entreprises. Emploi, technologies innovantes, visibilité à l'international, compétences locales, ... seront au rendez-vous. Et une initiative essentielle pour l'environnement avec ce projet d'aviation décarbonée, cheval de bataille des amis de la Terre, Page 38 / 104.

qui ne devraient avoir aucune raison de s'y opposer. En clair, LE PROJET de toute une région à absolument soutenir.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@71 - Weissenbacher Guy - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 01/02/2026 à 17:08:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien total au projet d'Aura Aéro Factory

**Contribution :**

Le projet industriel d'Aura Aéro est novateur, ambitieux et profondément vertueux. Il ouvre le chemin qui doit conduire à la décarbonation de l'aviation. D'ores et déjà ses premiers résultats sont très encourageants, portés par des équipes compétentes et enthousiastes. Aura Aéro contribue à ancrer d'avantage encore l'aéronautique à Toulouse et va donner un nouvel essor au site de Francazal, avec sa promesse de 1600 emplois au service d'une activité particulièrement innovante. Le projet de sa future usine Aura Aéro Factory se devait d'être à l'image et à la hauteur du projet industriel. Les concepteurs de l'usine ont brillamment relevé le défi. Le projet architectural est élégant, sobre, et exemplaire au niveau environnemental. Les meilleures solutions de construction décarbonnée ont été retenues. Tout a été mis en œuvre pour limiter l'impact sur la biodiversité. Plusieurs projets industriels ont prévu de s'implanter à Francazal à la suite d'Aura Aéro. À ce titre Aura Aéro a eu le souci d'englober dans sa réflexion les impacts groupés des prochains arrivants. Le montage et la présentation de ce dossier est en tout point exemplaire. Je lui apporte un avis favorable et enthousiaste.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@72 - BÉNAROYA Christophe - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 01/02/2026 à 18:38:34

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Quand l'industrie se marie à l'avenir décarboné

**Contribution :**

Bonjour, Parfois, certaines réalités pourtant bien présentes et évidentes nous échappent par inattention voire une forme de quotidienneté et d'habitude lasse. Mais, j'ai l'opportunité professionnelle de doublement attester de l'immense privilège qui est le nôtre de vivre dans une ville et une région à nulle autre pareille. D'abord en étant enseignant chercheur en prise directe avec des étudiants du monde entier venus étudier juste pour ce creuset unique d'innovation, de dynamisme, de recherche, d'industries inter reliées autour de l'aéronautique, du spatial, des mobilités et des services et activités associés. Ensuite car je mesure la chance qui est la nôtre de bénéficier d'entrepreneurs ambitieux, de leaders disposant d'une vision de long terme, au-delà des clivages et émotions immédiates pour porter des projets qui ont un impact favorable sur le plan sociétal et pas seulement sous le seul prisme du business. Oui, je me déplace dans le monde entier sous des latitudes diverses et le phare du transport durable, audacieux et visionnaire ne se trouve pas dans l'Etat de Washington

Page 39 / 104.

ou en Californie, pas plus qu'en Chine, en Inde ou en Asie mais bien à Toulouse où le projet de Francazal sera un signal supplémentaire puissant de l'incontournable écosystème aerospace. Le projet qui associe les parties prenantes autour et aux côtés d'un acteur qui fait désormais plus qu'intriguer à l'international, Aura Aero, permettant de renforcer plus encore l'attractivité unique du territoire en Europe et dans le monde. Les enjeux du climat, ceux de la souveraineté, ceux du bien vivre-ensemble sont au cœur de la démarche entreprise. C'est donc à bien plus d'un titre que je soutiens le projet Aura Factory. Loin du défaitisme ambiant, c'est un projet qui contribue à réanimer les esprits constructifs et porteurs d'avenir.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@73 - LAVIGNE Romain - Tournefeuille**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 02/02/2026 à 09:37:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Favorable

**Contribution :**

Un projet comme Aura Factory s'inscrit dans un but vertueux de décarbonation de l'aviation. C'est un projet ambitieux qui démontre la force de frappe toulousaine aux sujets Aero. Il faut soutenir ce genre de démarches proactives pour améliorer notre future qualité de vie :-Emplois qualifiés à la clé-Avions moins bruyants et moins consommateurs d'énergie fossile-Dynamisme du secteur maintenu et amélioré

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@74 - MASSON Gerard - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 02/02/2026 à 11:48:16

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** refus d'implantation de'AURA FACTORY

**Contribution :**

Compte tenu du bruit que va engendrer les tests des avions, il est hors de question que cette société puisse s'implanter sur Francazal car les nuisances sonores vont être permanentes

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@75 - Jean Michel MENINGAUD - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 02/02/2026 à 19:07:25

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Installation de AURA AERO sur le site de Francazal

**Contribution :**

Je suis favorable à l'installation de AURA AERO sur le site de Francazal. C'est une contribution effective à la lutte contre le changement climatique en développant une activité aéronautique décarbonée. Pour Cugnaux des emplois de proximité, une chance pour le personnel vivant sur Cugnaux ou à proximité. Une implantation logique qui vient compléter ce pôle tourné vers l'aviation du futur en profitant de l'infrastructure existante que la collectivité a su conserver et développer.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@76 - Céline - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 03/02/2026 à 13:58:05

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Implantation AURA AERO zone Francazal

**Contribution :**

En tant que riveraine immédiate, je suis fermement opposée à ce projet. Certes, il va amener des emplois et expérimenter une aviation dite "bas carbone". Mais plusieurs points sont problématiques:- Comment justifier l'intérêt public de la création d'une entreprise qui va développer des avions biplaces et des avions de 19 places. Un avion 19 places, ne peut même pas contenir une classe d'élèves. Qui va réellement bénéficier de ces avions biplaces? Il n'y a pas d'intérêt général à l'implantation de cette entreprise sur l'aéroport de Francazal- Les atterrissages et décollages vont créer une forte nuisance sonore qui va impacter la qualité des riverains et par conséquent déprécier les biens immobiliers.- D'un point de vue environnemental, l'implantation de cette entreprise va artificialiser des sols. Or, nous sommes entrés dans une aire où chaque hectare artificialisé ne fera que créer des îlots de chaleurs et empêchera l'eau de pluie de pénétrer dans les sols pour alimenter les nappes phréatiques qui sont importantes dans Cugnaux. En parallèle, cette activité va mettre en péril des aigles bottés qui utilisent l'aéroport Francazal comme terrain de chasse. Leur survie en dépend.- En ce qui concerne l'accès à la zone, un projet de voie routière appelé PIMSOT/BUCCSM, qui créerait des routes pour relier l'A64 au rond point Eisenhower, en passant par le Bvd Barrès à Cugnaux. Ce projet est fermement dénoncé par la population cugnalaïse et environs. (<https://www.change.org/p/toulouse-m%C3%A9tropole-non-%C3%A0-la-destruction-d-espaces-naturels-et-%C3%A0-la-construction-de-nouvelles-routes>). Les défenseurs de cette route la justifient par la nécessité d'accéder au site de Francazal. Il est donc primordial de faire un plan d'accès en transport en communs et qui privilégie les mobilités douces. Il n'est pas concevable de dégrader une fois de plus le cadre de vie des cugnalaïses.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **E77 - Jean-Michel LABORIE**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 03/02/2026 à 19:05:19

**Lieu de dépôt :** Par email

**Objet :** Enquête publique

**Contribution :**

Bonjour, Nous sommes en zone D de la zone de bruit de l'aéroport de Franczal. Nous n'avons pas trouvé dans les dossiers accessibles, une analyse de l'impact des nuisances sonores liées à l'augmentation du trafic de l'aéroport (décollage et atterrissage liés au test des avions et autres essais en vol ...). Est-ce que cette analyse est disponible ? Si cette analyse n'est pas disponible serait-il possible et pertinent de la faire réaliser ? Bien cordialement Jean-Michel Laborie, Caroline Darthial

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@78 - BUSSON ANNE - Pibrac**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 04/02/2026 à 16:38:31

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Site industriel AURA AERO

**Contribution :**

Je suis favorable à ce projet : Construction de l'Usine AURA AERO • Exemple sur le plan environnemental ; • Au service d'une aviation plus durable ; • Créateur de nombreux emplois à haute valeur ajoutée en France ; • Contribuant à maintenir Toulouse sur la première marche mondiale de l'aéronautique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@79 - TROTIGNON ANNIE - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 05/02/2026 à 12:25:27

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Mon avis

**Contribution :**

Je suis favorable au projet aura factory

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@80 - Lagarde Alain - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 05/02/2026 à 14:30:43

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet Aura factory

**Contribution :**

L'installation de cette entreprise sur le site de Franczal apparaît comme une bonne opportunité pour la commune et ses habitants, en terme d'emploi et d'innovation. Il permet aussi la mise en valeur du site de Franczal.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@81 - Naudin Gerard - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 05/02/2026 à 16:20:06

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Enquête publique Aura Factory à Francazal

**Contribution :**

Je suis totalement favorable à ce projet.Cette entreprise devrait permettre de créer de nombreux emplois et apporter une contribution financière à la commune de Cugnaux.Elle n'est pas polluante ni à risque.On ne peut pas parler non plus de nuisances sonores puisque sa finalité est d'équiper les avions de moteurs électriques.Rien de comparable au bruit des Nord Atlas et autres Transall que j'ai connu dans ma jeunesse. Bien située ,desservie par des pistes cyclables qui permettront aux salariés des environs de laisser la voiture à la maison cette entreprise doit pouvoir s'installer sur notre commune.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@82 - Jeanine - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 05/02/2026 à 18:50:05

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Enquête publique relative au projet porté par AURA FACTORY sur le site de FRANCAZAL.

**Contribution :**

Ce projet est une chance pour Cugnaux. On ne peut que se réjouir de la création à terme de 1600 emplois industriels dans une branche de la transition écologique.Cela diminuera aussi un peu le caractère de cité dortoir de Cugnaux.Le cadre de vie des cugnais sera très peu modifié. Ceux qui ont connu les nuisances sonores de la base 101 ne peuvent pas s'inquiéter du développement de petits avions hybrides ou électriques.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@83 - Christian - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 06/02/2026 à 14:29:10

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Projet d'implantation Aura Factory

**Contribution :**

Tout à fait favorable à ce projet d'implantation d'Aura Factory à Francazal, qui permettra la création de très nombreux emplois (1600).Une industrie de pointe sur notre territoire qui construira de petits

avions hybrides & électriques et qui participera à la réduction des émissions de CO2. Le site de Francazal, dédié à l'aéronautique, est parfaitement adapté à cette implantation qui constitue une chance pour Cugnaux à bien des égards. Total soutien à cet ambitieux projet !

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@84 - DOZIERES Michel - Pibrac**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 06/02/2026 à 15:54:58

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien au projet

**Contribution :**

Je soutiens le projet de Aura Aéro pour les raisons suivantes :-Dynamisme de l'équipe dirigeante ;- Redonne à la France une place dans l'élite de la construction aéronautique mondiale pour l'aviation générale, place perdue après l'abandon par les institutions, et la disparition des entreprises qui en avaient fait sa gloire : Avions Robin, Socata, Centrair, Issoire Aviation, Avions Mudry et Cie, ...- Développement vertueux d'avions respectueux de l'environnement (propulsion électrique) ;- Engagement de développer une usine respectueuse des contraintes environnementales ;-Création de nombreux emplois dans le bassin toulousain.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@85 - Max - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 06/02/2026 à 16:42:40

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Oui au projet d'AURA FACTORY

**Contribution :**

En tant que cugnalais et riverain du site de Francazal, je soutiens favorablement le projet Aura Factory porté par Aura Aero sur le site de Francazal pour les raisons suivantes :Transition vers une aviation décarbonéeCréation d'emplois qualifiésReconversions et dynamisation du site de FrancazalInvestissement structurant pour la métropoleAu regard de ces éléments, je considère que ce projet présente des avantages significatifs pour l'économie locale, l'emploi et la transition technologique, tout en s'inscrivant dans une démarche d'aménagement raisonné du site existant.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @86 - Danielle - Cugnaux

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 06/02/2026 à 16:52:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet Aura Factory (site de Francazal, Cugnaux)

**Contribution :**

Née à Cugnaux, face à l'ancienne base aérienne BA 101, et épouse de militaire, je tiens à exprimer mon soutien pleinement favorable au projet Aura Factory porté par Aura Aero sur le site de Toulouse-Francazal. Ce territoire a, historiquement, toujours été profondément lié à l'aviation : la base aérienne de Francazal a été un lieu d'activité aéronautique et militaire pendant des décennies, avec des appareils comme les Noratlas ou les Transall qui ont rythmé la vie locale sans jamais créer de malaise notable chez moi ou chez l'ensemble des Cugnalais de cette époque. Le passage des avions faisait partie de notre identité locale et n'a jamais été perçu comme une nuisance insurmontable ! Ce projet s'inscrit dans la poursuite de cette vocation aéronautique de Francazal, en lui donnant une dimension résolument tournée vers l'avenir. Il contribue à la transition vers une aviation décarbonée, en permettant la conception, l'assemblage, les essais et la livraison d'avions plus propres, ce qui correspond aux besoins économiques, technologiques et environnementaux de notre époque. Outre l'aspect aviation, ce projet représente également une source d'emplois inespérée pour notre commune où 80% des actifs travaillent en dehors de Cugnaux. De plus, l'implantation se fait sur un site déjà urbanisé et dédié historiquement à l'aviation, ce qui limite l'artificialisation nouvelle des sols et valorise un patrimoine local qui fait partie de l'histoire et de l'âme de Cugnaux et de Francazal. Pour toutes ces raisons, je donne un avis favorable à ce projet, convaincue qu'il prolonge la tradition aéronautique locale tout en construisant un avenir industriel innovant pour notre territoire.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## R87 - VALENTI Denise - DELMOND Noelle - VEGEZZI Josette

Permanence 2 Mercredi 28 Janvier. 14<sup>h</sup> - 17<sup>h</sup>  
Très bon accueil du commissaire enquêteur et les explications précises  
Enfin une entreprise française... espérons qu'elle ne  
sera pas vendue... bravo pour l'économie française  
Merci pour cette enquête d'information  
Mme VALENTI Denise - Mme DELMOND Noelle - Mme VEGEZZI Josette

## **@88 - MARYSE - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 06/02/2026 à 19:04:36

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Enquête publique relative à l'étude d'impact d'un projet porté par AURA FACTORY sur le site de Francazal sur la commune de Cugnaux

**Contribution :**

Messieurs, Mesdames.En tant qu'habitante de Cugnaux , je suis totalement favorable à l'implantation de l'usine Aura Factory sur le site de Toulouse Francazal portée par Aura Aéro pour les raisons suivantes :Création d'une aviation décarbonée, électrique et hybride, aviation qui diminue l'empreinte carbone et les nuisances sonores, ceci sur un site déjà existant.Raison économique, création de 1600 emplois qualifiés ce qui représente une chance pour l'activité du sud ouest toulousain.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@89 - Cochet Bouziane Julien - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 07/02/2026 à 10:17:24

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Pour développer le tissu d'entreprises à Francazal

**Contribution :**

Enfin un projet concret pour développer l'emploi sur Francazal, pas des projets délirants à coup de subventions et de coups de com. Développer l'emploi local est une nécessité pour Cugnaux qui avec là densification non maîtrisée devient encore et toujours plus une cité dortoir qui perd son âme. Les entreprises locales ont besoin d'un tissu plus importants d'entreprises, c'est un cercle vertueux qui également limite les trajets des travailleurs cugnalais. Avec les taxes, les emplois enduits et un tissu local plus dense, la commune ne pourra que mieux s'armer pour un futur durable.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@90 - Michel - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 07/02/2026 à 20:05:54

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Favorable sous conditions à?" Garanties exigées sur biodiversité, bruit et vocation industrielle

**Contribution :**

Je me positionne ni pour ni contre de manière définitive, car plusieurs éléments du dossier restent insuffisamment précisés.Je formule donc un avis favorable sous conditions strictes, basées sur des points objectifs du dossier.A. Biodiversité : condition impérativeLe projet nécessite une dérogation espèces protégées et implique des destructions d'habitats, comme le montre le dossier dédié.

Page 46 / 104.

L'Autorité environnementale a relevé des insuffisances dans l'évaluation environnementale, notamment sur les impacts cumulés du site de Francazal. [invest-in-...oulouse.fr] [figurespubliques.fr] Mon soutien est conditionné à : 1) une présentation précise, cartographiée et chiffrée des mesures de compensation, 2) la garantie de leur pérennité, 3) un suivi écologique public dans le temps. Sans ces engagements, le projet ne peut pas être considéré comme acceptable. -----B. Bruit : nécessité d'engagements opposables Le projet inclut essais au sol, essais en vol et livraisons, activités qui génèrent des nuisances sonores réelles même avec une propulsion partiellement électrique. [documents....oulouse.fr], [fr.wikipedia.org] Je demande : 1) un plan de gestion acoustique détaillé, 2) des engagements concrets sur les horaires d'essais, 3) une transparence régulière des mesures de bruit. -----C. Trafic : absence d'étude dédiée À ce jour, le dossier du projet ne présente aucune étude chiffrée sur l'impact routier, alors que la montée à environ 1 600 emplois est annoncée. [documents....oulouse.fr] Je demande une étude de trafic complète et un plan de mobilité garantissant que le projet n'aggraverait pas des axes déjà saturés. -----D. Vocation du site : demande de confirmation dans les documents d'urbanisme Les différents documents publics montrent que Francazal est conforme à une stratégie métropolitaine en tant que campus des mobilités innovantes et technologies décarbonées, un pôle économique majeur de Toulouse Métropole. [gazette-du-midi.fr], [jeparticip...oulouse.fr] Les éléments accessibles indiquent donc clairement une vocation industrielle/technologique forte, mais sans preuve explicite que cela est formellement inscrit dans le PLU ou le SCOT. C'est pourquoi je demande que la collectivité confirme explicitement, dans le PLU ou le SCOT, la vocation durablement industrielle et technologique de Francazal, afin d'éviter que ce secteur stratégique puisse, à l'avenir, être réorienté vers une densification résidentielle incompatible avec l'environnement urbain actuel. Cette demande ne s'oppose pas au projet, elle renforce simplement la cohérence d'aménagement du territoire. -----Conclusion Je ne suis pas opposé au projet Aura Factory. Je suis favorable sous conditions strictes, en l'attente : - de mesures de compensation écologique claires et garanties, - d'engagements sérieux sur le bruit, - d'une étude d'impact routier complète, - et de la confirmation urbanistique du maintien de la vocation industrielle de Francazal. Il s'agit donc d'un avis favorable conditionnel, fondé sur la nécessité d'engagements concrets et vérifiables.

**Pièce(s) jointe(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@91 - BOSCHER MARIE-FRANCOISE - Saint-Grégoire**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 08/02/2026 à 11:14:32

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis sur les impacts du projet d'Aura Factory

**Contribution :**

Le projet AURA FACTORY présenté à l'autorité environnementale indique l'implication majeure d'une équipe pour répondre à tous les points pour structurer son projet avec une qualité environnementale pour le bien-être de tous sur le temps long. Les nombreuses remarques élogieuses inscrites sur Le document de l'autorité environnementale nous conforte sur le travail remarquable que peut produire une équipe ayant la mesure des enjeux économiques et sociétaux que représente l'environnement. : « un recensement précis et documenté du patrimoine protégé ; approche inattendue ; claire, structurée et complète ; une qualification rigoureuse ; souci de cohérence et de transparence ; approche inattendue ; bien détaillées ; une anticipation correcte des incidences ; Les mesures ERC sont clairement structurées ; Les mesures ERC sont bien articulées... » L'avis délibéré de l'autorité environnementale sur la construction du projet AURA FACTORY me semble rigoureux et pointilleux comme l'exige sa mission. Si je n'ai aucun doute sur la pertinence des points soulignés et à compléter, je m'interroge sur les coût en stress humain et capacité financière qui seront à mobiliser pour aboutir au dossier réponde à 100% à l'avis délibéré de l'Ae. Ma modeste analyse des impacts du projet de construction se trouve en version complète en PJ

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : Place d'armes Francazal.pdf, page 1 sur 1



## L'architecture militaire

### La base de Francazal



## L'architecture militaire

### La base de Francazal : le C-160 Transall



## L'ÉTUDE D'IMPACT D'UN PROJET PORTÉ PAR AURA FACTORY SUR LE SITE

### Périmètre d'influence du projet

Référence de la documentation : Feuille de route Innovation – Economie – Emploi – Europe – Rayonnement International 2022 - 2026

Une démarche qui s'inscrit dans un contexte régional avec des attentes en solutions opérationnelles et concrètes, afin de poursuivre une ambition de durabilité, de relance mais aussi d'innovation et de décarbonation du territoire.

La décarbonation de la filière aéronautique est au cœur des feuilles de route des grands industriels et des principaux centres de recherche locaux. Toulouse Métropole s'est engagé à soutenir cette mutation afin d'atteindre les objectifs sociétaux en matière de transition climatique d'ici à 2050.

Le projet AURA FACTORY se situe sur le site de 38 hectares de Francazal, là où Toulouse Métropole ambitionne d'accompagner l'implantation d'un pôle où l'on construit les transports du futur et qui serait l'un des 5 pôles économiques de la métropole toulousaine.

### Portet-Francazal un territoire à enjeux métropolitains identifiés par le SCoT

Référence de la documentation : Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine

1. Un secteur qui gagne en visibilité avec le développement d'une filière mobilités du futur
2. Des signes extérieurs de qualité : Francazal (demain)
3. Amélioration de la connexion des gares pour augmenter la desserte en transports collectifs du secteur
4. « Raccordement » de Francazal en solutions de mobilité au reste de l'agglomération
5. Soutien de l'activité productive, essentielle à l'agglomération : « *éviter sa relocalisation plus loin* »

### Il s'agissait pour le projet AURA FACTORY

- 1) De s'implanter dans la capitale européenne de l'aéronautique à proximité des grands acteurs mondiaux de la filière : formation, recherche, conception et construction, exploitation et recyclage... *(35 800 emplois directs sur Toulouse Métropole)*
- 2) D'assurer l'implantation d'une entreprise des écosystèmes stratégiques et en parallèle de débiter des travaux de dépollution de d'aménagement
- 3) De transformer les friches d'une ancienne infrastructure militaire en un pôle d'excellence européenne dans la mobilité aérienne bas carbone.
- 4) D'apporter un projet qui réponde aux ambitions formalisées dans feuille de route « Toulouse Métropole : Ambition 2026 une Economie Innovante et Durable », à savoir, investir dans les technologies propres et les transports de demain.
- 5) D'être en cohérence d'aménagement avec les acteurs de l'innovation technologique des transports verts qui s'installeront sur le site

### Les servitudes Monument Historiques

Parmi les servitudes se trouve le pavillon dit Louis XVI qui est classé MH pour ses façades, toitures et d'autres éléments intérieurs : Il est soumis à une servitude de protection de ses abords pour tout aménagement situé à la fois dans un périmètre de 500 mètres de rayon autour du monument et dans son champ de visibilité.

Document : ETUDE IMPACT PROJET AURA FACTORY.pdf, page 2 sur 4

- ✓ Le projet AURA FACTORY se situe sur la base aérienne 101 qui est **la plus ancienne base aérienne française** dont la création en 1934 avait largement amputé le domaine LACANS où le pavillon Louis XVI avait été construit en 1779.

Le document de l'autorité environnementale informe que « *L'état initial offre un recensement **précis et documenté** du patrimoine protégé, appuyé sur les données de la direction régionale des affaires culturelles et les consultations des services compétents* »

- ✓ Effectivement la Place d'Armes de l'ancienne base participent à la mémoire de tous les pilotes et techniciens impliqués dans l'aviation mais elle n'est pas identifiée à l'inventaire préliminaire du patrimoine architectural et militaires de Cugnaux ( PJ - Document édité par Toulouse Métropole)

### La protection environnementale

L'avis délibéré de l'Autorité Environnementale informe :

- ✓ « Le site d'étude se situe dans un environnement très anthropisé, au cœur du secteur de l'aéroport de Toulouse-Francazal. Il n'est inclus dans **aucun** périmètre d'inventaire ou de protection réglementaire, qu'il s'agisse de zones Natura 2000 ou de Znief »
- ✓ « L'état initial fournit un **inventaire exhaustif** des zonages environnementaux et situe clairement le site par rapport aux aires protégées. »
- ✓ « Les enjeux écologiques du site sont **modérés** à localement forts, notamment pour les oiseaux, les chauves-souris et certains insectes. »
- ✓ L'état initial est **methodologiquement solide**, mais perfectible... »
- ✓ « Les vues lointaines sont rares en raison du bâti et de la faible amplitude topographique. L'état initial présente **une lecture cohérente** des structures paysagères locales et régionales »

### Les effets directs et indirects du projet AURA FACTORY

Ce projet implique la suppression d'une ancienne friche et la remise en état du site pour la création d'un foncier susceptible de faire converger les intérêts de projets identifiés comme d'intérêt économique et éducatif.

Un effet d'aubaine :

- 1) la mise en état du site historique de l'aviation par une dépollution et une préservation environnementale
- 2) une organisation foncière vertueuse faite en amont de l'exploitation du site
- 3) une synergie pour le campus mobilités innovantes et décarbonées
- 4) la reconversion du site fournira l'occasion d'améliorer le cadre de vie des riverains

Effet sur le coût du traitement des eaux après la dépollution

Effet de la création d'espace vert sur la qualité de vie au travail

- 1) des espaces aménagés pour la détente et la promenade
- 2) La récupération d'eau de pluie pour l'entretien des espaces verts et piétonniers
- 3) Francazal fait partie des sites clés où sera mis en œuvre le programme VILAGIL : assainir l'atmosphère et fluidifier le trafic du territoire toulousain

Effet carbone par la production d'énergies renouvelables :

1. L'installation de géothermie de moyenne importance

Effet sur la création d'emploi avec des opportunités de nouveaux métiers sur site et chez les fournisseurs

Document : ETUDE IMPACT PROJET AURA FACTORY.pdf, page 3 sur 4

Effet sur les coûts évités en dépenses sociales par la réinsertion professionnelle dans les divers métiers liés aux aménagements péri-urbains

Effet sur la fiscalité par les recettes d'activités sur le site et de la zone de chalandise impactée

Effets sur la satisfaction des visiteurs et ses retombées de popularité :

- 1) Une évolutions esthétique de l'architecture militaire dans le patrimoine de Cugnaux (PJ)
- 2) Un bâtiment industriel certifié pour sa performance environnementale : sa démarche à réduire les émissions de gaz et son recours aux matériaux biosourcés :
- 3) Des espaces verts et autres propices à la biodiversité
- 4) Des espaces vélos (400) : « Des pistes cyclables très fréquentées se trouvent le long des RD15 et RD23 et dans une moindre mesure le long de la RD 924A. La RD15 permet de rejoindre la gare de Portet-sur-Garonne, distante de deux kilomètres »  
« L'aéroport de Toulouse-Francazal est actuellement desservi par deux lignes de bus du réseau de transport urbain »
- 5) Des îlots de fraîcheur

### Les recommandations de l'Ae

Le document de l'autorité environnementale informe que :

- ✓ « L'étude d'impact est **claire, structurée et complète**, avec une bonne distinction des phases de l'opération et une **qualification rigoureuse** des incidences. Les mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) sont présentées de manière lisible et hiérarchisée. »...
- ✓ « Le dépôt initial d'une étude d'impact commune AURA AERO – TARMAC Aerosave répondait à un souci de **cohérence et de transparence** »...
- ✓ « L'état initial du milieu naturel repose sur deux études menées sur des périmètres distincts. **Cette approche inattendue a permis d'obtenir un inventaire couvrant l'intégralité** du site au sens du code de l'environnement. »
- ✓ Phase chantier sol et sous-sol : « Les mesures Eviter, Réduire, Compenser, sont **bien détaillées** »
- ✓ Phase chantier Eaux souterraines et superficielles : « Les mesures ERC proposées sont **pragmatiques et complètes** » ... « L'approche démontre **une anticipation correcte** des incidences sur l'eau »
- ✓ Phase d'exploitation Sol et sous-sol : « Les mesures ERC sont **clairement structurées**. »... « Les mesures ERC associées visent à assurer la **pérennité et la fiabilité** du système »
- ✓ Flore, habitats naturels, faune et continuités écologiques : « Les mesures ERC sont **bien articulées** (balisage, phasage des travaux hors périodes sensibles, écologue référent, création et gestion sur le long terme d'habitats favorables au Lapin de garenne) » ... « S'agissant des compensations, la **méthodologie aboutit** à 15,5 ha pour 8,6 ha de perte nette, soit un ratio de 1,8 pour 1, qui suppose un gain écologique substantiel. »

Comme il est toujours possible d'en faire plus et d'augmenter le coût déjà prohibitif des études préalables à une revalorisation qui fera référence sur un site industriel partiellement en friche grâce à un projet de haute qualité environnementale, le document ajoute

- ✓ « L'ensemble gagnerait en lisibilité par une synthèse plus resserrée et l'usage accru de tableaux et de cartes simplifiées. » ...
- ✓ « Toutefois, l'opération TARMAC Aerosave n'étant pas au même stade d'avancement, certaines parties la concernant sont incomplètes. »
- ✓ « Il est dommage que les études complètes ne figurent pas en annexe, mais la synthèse produite reste globalement pertinente. »
- ✓ Phase chantier sol et sous-sol : « Toutefois, l'absence d'indicateurs chiffrés sur les volumes déplacés ou les taux de réutilisation limite la possibilité de vérifier l'effectivité des engagements »

Document : ETUDE IMPACT PROJET AURA FACTORY.pdf, page 4 sur 4

- ✓ **Flore, habitats naturels, faune et continuités écologiques** : « Toutefois, la présentation des surfaces réellement affectées nécessite une clarification » ... » Par ailleurs, l'évaluation ne traite pas suffisamment la perte d'habitats pionniers à microtopographie de milieu ouvert »... « Dans ce contexte, l'Ae considère qu'une lecture plus fonctionnelle de la trame verte et bleue – intégrant la connectivité du site avec les milieux voisins – renforcerait la cohérence de la démarche ERC. »
- ✓ **Effets cumulés avec d'autres projets existants ou approuvés** : « Le dossier estime l'augmentation du trafic aérien sur l'aéroport, résultant des nouvelles activités d'AURA AERO et de TARMAC Aerosave, à environ 500 mouvements par an, soit une augmentation de 15 % par rapport au trafic actuel, permettant de rester nettement en deçà des hypothèses d'évolution prises à long terme<sup>44</sup> pour l'établissement du plan d'exposition au bruit de la plateforme aéroportuaire. »

### **Ma conclusion**

Le projet AURA FACTORY présenté à l'autorité environnementale indique l'implication majeure d'une équipe pour répondre à tous les points pour structurer son projet avec une qualité environnementale pour le bien-être de tous sur le temps long.

Les nombreuses remarques élogieuses inscrites sur Le document de l'autorité environnementale nous conforte sur le travail remarquable que peut produire une équipe ayant la mesure des enjeux économiques et sociétaux que représente l'environnement. : « un recensement précis et documenté du patrimoine protégé ; approche inattendue ; claire, structurée et complète ; une qualification rigoureuse ; souci de cohérence et de transparence ; approche inattendue ; bien détaillées ; une anticipation correcte des incidences ; Les mesures ERC sont clairement structurées ; Les mesures ERC sont bien articulées... »

L'avis délibéré de l'autorité environnementale sur la construction du projet AURA FACTORY me semble rigoureux et pointilleux comme l'exige sa mission. Si je n'ai aucun doute sur la pertinence des points soulignés et à compléter, je m'interroge sur les coût en stress humain et capacité financière qui seront à mobiliser pour aboutir au dossier réponde à 100% à l'avis délibéré de l'Ae.

## R92 - HENRY Jean-Pierre

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 28/01/2026 à 13:30:00

Registre : Registre n° 1, de la page 1 à la page 0

Objet : Projet intéressant pour Toulouse

Observation :

Projet très intéressant pour Toulouse - capitale de l'AVIATION  
Il faut absolument tout faire pour conserver ce projet à Cugnaux  
JP Henry Jean-Pierre -

Pièce(s) jointe(s) :

Pas de pièce jointe à cette observation.

## R93 - MARTIN Michel

Anonymat : non

Date de dépôt : Le 28/01/2026 à 13:30:00

Registre : Registre n° 1, de la page 1 à la page 0

Objet : Projet intéressant pour Toulouse

Observation :

MARTIN Michel doit déposer 2 contributions sur le RM.  
Coff.

Cf les contributions @50, @51 et @52

## @94 - PEIDRO Jean-Claude - Cugnaux

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 09/02/2026 à 11:23:56

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Page 56 / 104.

**Objet** :contribution enquête publique projet AURA FACTORY

**Contribution** :

Je suis tout à fait favorable à cette implantation sur le site de Francazal. 1600 emplois créés c'est une chance extraordinaire pour la commune de Cugnaux surtout dans cette période. Des emplois qualifiés et en cohérence avec le développement de la reconversion de la base de FRANCAZAL.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

**@95 - Naudin Jean-Claude - Cugnaux**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 09/02/2026 à 13:55:34

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Enquête publique relative à l'étude d'impact d'un projet porté par AURA FACTORY sur le site de Francazal

**Contribution** :

Le projet d'investissement d'AURA AERO est une chance historique pour Cugnaux et le sud-ouest toulousain tant su point de vue social qu'économique et environnemental. La création d'emploi industriel, dans un secteur où ils sont rares, dans une discipline intégrée à la transition écologique, est un changement de paradigme pour Cugnaux.La note jointe détaille divers aspects notamment la cohérence empio-infrastructures, l'impact sur le cadre de vie et l'environnement.

**Pièce(s) jointes(s)** :

Document : contributionJCN.pdf, page 1 sur 5

### Contribution à l'Enquête publique relative à l'étude d'impact d'un projet porté par AURA FACTORY sur le site de Francazal

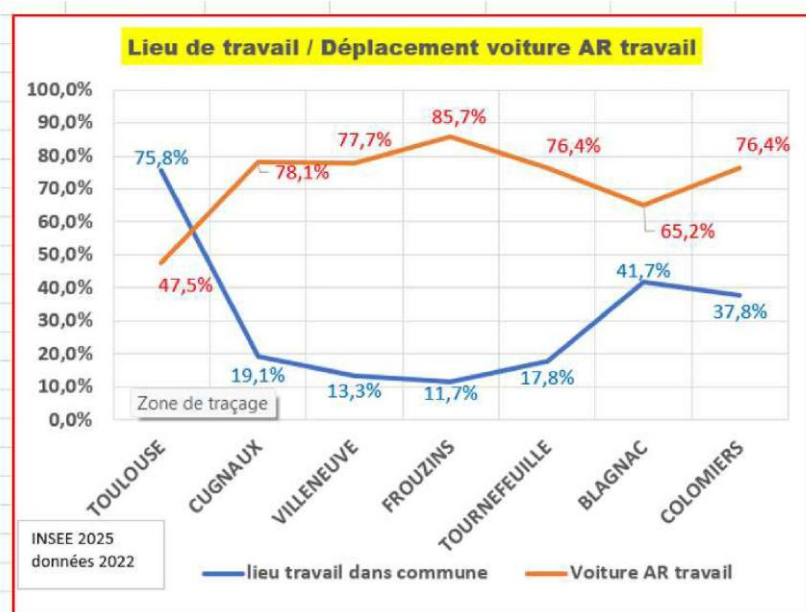
1- Cugnaux est une commune dortoir. (données INSEE 2025)

80.9% des Cugnalais travaillent hors commune et conséquence 78,10% utilisent la voiture pour les AR domicile travail. Il en va de même pour Villeneuve Tolosane et Frouzins.

Conséquence de cette situation sociale, il apparait que les communes du Quadrant Ouest et Sud-Ouest sont celles où les automobilistes perdent le plus de temps en heure de pointe du matin et du soir. (Ref : Etude AUAT : Comment ça roule) Les temps en plus sont le double des temps de parcours de référence ... générant pollution et fatigue.

Le développement de la zone de Francazal avec les nouvelles mobilités, l'hydro campus et aujourd'hui le projet AURA FACTORY est un changement de paradigme pour Cugnaux.

La création de 1600 emplois industriels, du col bleu au col blanc, dans un domaine s'inscrivant dans la transition écologique est une chance historique pour Cugnaux.



On peut espérer qu'à terme les travailleurs de la zone s'implanteront sur Cugnaux /Villeneuve et abandonneront progressivement la voiture pour leurs A/R domicile travail. Pour cela faut-il que la municipalité crée les conditions favorables.

Document : contributionJCN.pdf, page 2 sur 5

## 2 – Cohérence Emploi et Infrastructures

Certains contributeurs font semblant d'ignorer qu'une « **Etude de cohérence urbanisme mobilités- Desserte du Campus Francazal** » a été approuvée par la Métropole le 15 octobre 2025 et par le conseil municipal de Cugnaux le 12 novembre. Cela s'inscrit dans le **Programme d'Infrastructures de Mobilités du Sud-Ouest Toulousain (PIMSOT)**. Il est vrai que ces contributeurs, facilement identifiables, ont voté contre ce programme en conseil municipal.

Aujourd'hui ils dénoncent « un trafic routier déjà saturé » alors qu'ils s'opposent à la réalisation de toute infrastructure (comme il le rappelle fréquemment à propos du Boulevard Urbain devant contourner St Simon) et refusent de voir la réalité :

- Malgré l'accroissement des Transports Publics (Linéo notamment) et le développement des pistes cyclables (réseau REV), la circulation auto continue de croître car le report modal ne compense pas l'accroissement de population) (Enquêtes Mobilités 2023 publiée début 2025)
- Ils refusent de voir le lien habitat-travail-mobilité et ne parlent que d'urbanisme et mobilités.

Pareille duplicité est confondante.

Seul un rapprochement du lieu de travail du lieu de résidence entraînera un report de la voiture vers les modes doux.

L'étude présentée en **Annexe 6 (Etude d'Impact Circulatoire)** est très détaillée et démontre qu'avec des travaux limités en trois endroits on pourra éviter une nouvelle dégradation dans l'attente des travaux d'ensemble du PIMSOT.

La mise en œuvre de la deuxième entrée du site de Francazal au S-O à partir du boulevard Barès apportera aussi une amélioration évitant qu'une partie du flux rejoigne le rond-point Tillon et la M15.

L'entreprise a prévu un travail en 2x8 avec des horaires décalés par rapport aux heures de pointes.

## 3 – Nuisances sonores ? Cadre de vie

Enfant de Cugnaux, j'ai pu constater la diminution très significative des nuisances sonores dues à Francazal avec l'arrêt de la base 101.

La situation actuelle n'a rien de commun avec le temps de l'existence de la base 101, et de l'école d'hélicoptères. Les vols des Nord Atlas puis des Transals étaient significativement plus bruyants que ce que nous connaissons aujourd'hui.

On parle des nombreux essais des futurs avions hybrides d'Aura Aero . Il est prévu de construire annuellement 150 avions. Mais le bruit ne sera pas plus élevé que celui des vols ATR .... et beaucoup plus faible que les vols de l'A400M à basse altitude au-dessus de Cugnaux

Faut-il rappeler que la piste de Francazal est orientée Est-Ouest et que les vents dominants sont bien aussi Est et Ouest. Il n'y a quasiment aucune construction sur le secteur Est et à

Document : contributionJCN.pdf, page 3 sur 5

l'Ouest il y a surtout un château présent depuis des siècles et qui a connu « la belle époque » de la base 101.

Des contributeurs se plaignant du futur bruit on construit leur maison au sud de l'aéroport au temps de la base 101 !!!!

On veut nous faire croire que l'on va avoir un Blagnac bis au niveau des nuisances. Ce n'est pas sérieux

Comme expliqué précédemment ce développement économique permettra une amélioration des conditions de vie pour de nombreux cugnalais ... travaillant sur la base de Francazal.

Le cadre de vie des cugnalais est beaucoup plus affecté par les projets de constructions en R+4 dans le centre-ville.

#### **4 – Etude d'impact environnementale**

Comme le souligne l'Agence environnementale (Ae), l'ensemble du dossier présente les enjeux du futur site industriel avec clarté.

Il est prévu 40% de la surface du terrain en espaces verts. Cela permettra une bonne intégration paysagère au sud-ouest. La hauteur maximum des bâtiments étant proche de celle des hangars existants, il y aura une homogénéité de l'ensemble.

On comprend que l'Ae demande une vision globale du site. C'est le travail de l'Etat et de la Métropole, au niveau de la ZAC, de coordonner les maîtres d'ouvrage et de porter cette vision générale en matière environnementale.

#### **5 - Conclusion**

En conclusion ce projet est une chance historique pour Cugnaux et la Métropole.

Le PIMSOT traite de la cohérence d'ensemble. A la municipalité cugnalaie d'être aussi engagée pour construire le Cugnaux du XXIème siècle.

Ce projet d'intérêt général n'affectera que très peu le cadre de vie cugnalais et il représente un enjeu social important.

Avec ce projet on retrouve l'histoire de Francazal qui accueillit depuis le début des années 1920 et pour plus de 20 ans les usines d'assemblage et d'essais de la firme DEWOITINE .... Dont le descendant s'appelle AIRBUS, plus grand succès industriel franco-européen.

On ne peut que souhaiter à Aura Aero la même trajectoire.

Document : contributionJCN.pdf, page 4 sur 5



Document : contributionJCN.pdf, page 5 sur 5

---

<b>Jean-Claude NAUDIN</b> cci : BINEAU Jean-Luc, BOUZIANE Jeff, CAMP Didier, CASTERA Yolande, v.ceccarel@yahoo.fr, claude forgues , claude peidro jean, cochetjulien, COCHET Paul, deba Alain, DELBECQUE Solange, dubost Roger, duffort josy, elianelafage, ericgo, eugene andré, franck duveau, gaich Zj, gphico, jeanine naudin, lafourcade stéphane, lagarde Alain, LENAGARD Michel, manzano jose,, MARLOYE AnnaRita, marloye bernard, MAURAT Jean Luc, meningaud jean Michel, mercader patricia, miatto marcel, naudin gerard, NAUDIN Jean-Paul, naudin sylvie, NOEL Jean-Marc, Pinsault Nicole, pinsault Yvan, rizzetto francois, sabadie christian, saint-aroman maryse, saintlebes Regine, soletchnik cathy-miriam, Trotignon Annie, verdun michel, VIGNES Bernard, vrecord-mitel odile, vrecord-mitel serge, marielaure burtin , rachida elbouzakri, jeromebesnehard, a-andréu, naudin serge	19/01 détails
---	------------------

---

**Jean-Claude NAUDIN**  
cci : bernat lucie, doumeng herve, FAIVRE Jean-Paul, f.latteux.integral, LAFFORGUE Alain, molinier Alain, qajoun, quillet v, ROBERT Michel, roxane khoury, Semenadisse Anne, TUJAGUE Luc

## **@96 - DUFFORT Josiane - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 09/02/2026 à 16:31:19

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Projet porté par Aura Factory sur le site de Francazal - Cugnaux

**Contribution :**

Le projet d'Aura Aero paraît très intéressant pour : - le développement du site de Francazal - le développement d'une aviation décarbonée - les emplois pour Cugnaux et les communes avoisinantes

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@97 - Labarbarie Eric - Madrid**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 09/02/2026 à 19:39:48

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** AURA AERO : Construction d'une usine de fabrication

**Contribution :**

Favorable à 100% à ce projet pour plusieurs raisons :- économique + emploi- respect environnemental- aviation du futur- la région toulousaine renforce son pôle d'attractivité aéronautique et spatial

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@98 - Naudin Jean-Claude - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 11:17:11

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET PORTE PAR AERO FACTORY FRANCAZAL

**Contribution :**

Le projet d'investissement d'AURA AERO est une chance historique pour Cugnaux et le sud-ouest toulousain tant du point de vue social qu'économique et environnemental. La création d'emploi industriel, dans un secteur géographique où ils sont rares, dans une discipline intégrée à la transition écologique, est un changement de paradigme pour Cugnaux. La note jointe détaille divers aspects notamment la cohérence emploi-infrastructures, l'impact dur le cadre de vie et l'environnement.

**Pièce(s) jointes(s) :**

### Contribution à l'Enquête publique relative à l'étude d'impact d'un projet porté par AURA FACTORY sur le site de Francazal

#### 1- Cugnaux est une commune dortoir. (données INSEE 2025)

80.9% des Cugnais travaillent hors commune et conséquence 78,10% utilisent la voiture pour les AR domicile travail. Il en va de même pour Villeneuve Tolosane et Frouzins.

Conséquence de cette situation sociale, il apparait que les communes du Quadrant Ouest et Sud-Ouest sont celles où les automobilistes perdent le plus de temps en heure de pointe du matin et du soir. (Ref : Etude AUAT : Comment ça roule) Les temps en plus sont le double des temps de parcours de référence ... générant pollution et fatigue.

Le développement de la zone de Francazal avec les nouvelles mobilités, l'hydro campus et aujourd'hui le projet AURA FACTORY est un changement de paradigme pour Cugnaux.

La création de 1600 emplois industriels, du col bleu au col blanc, dans un domaine s'inscrivant dans la transition écologique est une chance historique pour Cugnaux.



On peut espérer qu'à terme les travailleurs de la zone s'implanteront sur Cugnaux /Villeneuve et abandonneront progressivement la voiture pour leurs A/R domicile travail. Pour cela faut-il que la municipalité crée les conditions favorables.

Document : contributionJCN.pdf, page 2 sur 4

## 2 – Cohérence Emploi et Infrastructures

Certains contributeurs font semblant d'ignorer qu'une « **Etude de cohérence urbanisme mobilités- Desserte du Campus Francazal** » a été approuvée par la Métropole le 15 octobre 2025 et par le conseil municipal de Cugnaux le 12 novembre. Cela s'inscrit dans le **Programme d'Infrastructures de Mobilités du Sud-Ouest Toulousain (PIMSOT)**. Il est vrai que ces contributeurs, facilement identifiables, ont voté contre ce programme en conseil municipal.

Aujourd'hui ils dénoncent « un trafic routier déjà saturé » alors qu'ils s'opposent à la réalisation de toute infrastructure (comme il le rappelle fréquemment à propos du Boulevard Urbain devant contourner St Simon) et refusent de voir la réalité :

- Malgré l'accroissement des Transports Publics (Linéo notamment) et le développement des pistes cyclables (réseau REV), la circulation auto continue de croître car le report modal ne compense pas l'accroissement de population) (Enquêtes Mobilités 2023 publiée début 2025)
- Ils refusent de voir le lien habitat-travail-mobilité et ne parlent que d'urbanisme et mobilités.

Pareille duplicité est confondante.

Seul un rapprochement du lieu de travail du lieu de résidence entrainera un report de la voiture vers les modes doux.

L'étude présentée en **Annexe 6 (Etude d'Impact Circulatoire)** est très détaillée et démontre qu'avec des travaux limités en trois endroits on pourra éviter une nouvelle dégradation dans l'attente des travaux d'ensemble du PIMSOT.

La mise en œuvre de la deuxième entrée du site de Francazal au S-O à partir du boulevard Barès apportera aussi une amélioration évitant qu'une partie du flux rejoigne le rond-point Tillon et la M15.

L'entreprise a prévu un travail en 2x8 avec des horaires décalés par rapport aux heures de pointes.

## 3 – Nuisances sonores ? Cadre de vie

Enfant de Cugnaux, j'ai pu constater la diminution très significative des nuisances sonores dues à Francazal avec l'arrêt de la base 101.

La situation actuelle n'a rien de commun avec le temps de l'existence de la base 101, et de l'école d'hélicoptères. Les vols des Nord Atlas puis des Transals étaient significativement plus bruyants que ce que nous connaissons aujourd'hui.

On parle des nombreux essais des futurs avions hybrides d'Aura Aero . Il est prévu de construire annuellement 150 avions. Mais le bruit ne sera pas plus élevé que celui des vols ATR .... et beaucoup plus faible que les vols de l'A400M à basse altitude au-dessus de Cugnaux

Faut-il rappeler que la piste de Francazal est orientée Est-Ouest et que les vents dominants sont bien aussi Est et Ouest. Il n'y a quasiment aucune construction sur le secteur Est et à

Document : contributionJCN.pdf, page 3 sur 4

l'Ouest il y a surtout un château présent depuis des siècles et qui a connu « la belle époque » de la base 101.

Des contributeurs se plaignant du futur bruit on construit leur maison au sud de l'aéroport au temps de la base 101 !!!!

On veut nous faire croire que l'on va avoir un Blagnac bis au niveau des nuisances. Ce n'est pas sérieux

Comme expliqué précédemment ce développement économique permettra une amélioration des conditions de vie pour de nombreux cugnalais ... travaillant sur la base de Francazal.

Le cadre de vie des cugnalais est beaucoup plus affecté par les projets de constructions en R+4 dans le centre-ville.

#### **4 – Etude d'impact environnementale**

Comme le souligne l'Agence environnementale (Ae), l'ensemble du dossier présente les enjeux du futur site industriel avec clarté.

Il est prévu 40% de la surface du terrain en espaces verts. Cela permettra une bonne intégration paysagère au sud-ouest. La hauteur maximum des bâtiments étant proche de celle des hangars existants, il y aura une homogénéité de l'ensemble.

On comprend que l'Ae demande une vision globale du site. C'est le travail de l'Etat et de la Métropole, au niveau de la ZAC, de coordonner les maîtres d'ouvrage et de porter cette vision générale en matière environnementale.

#### **5 - Conclusion**

En conclusion ce projet est une chance historique pour Cugnaux et la Métropole.

Le PIMSOT traite de la cohérence d'ensemble. A la municipalité cugnalaise d'être aussi engagée pour construire le Cugnaux du XXIème siècle.

Ce projet d'intérêt général n'affectera que très peu le cadre de vie cugnalais et il représente un enjeu social important.

Avec ce projet on retrouve l'histoire de Francazal qui accueillit depuis le début des années 1920 et pour plus de 20 ans les usines d'assemblage et d'essais de la firme DEWOITINE .... Dont le descendant s'appelle AIRBUS, plus grand succès industriel franco-européen.

On ne peut que souhaiter à Aura Aero la même trajectoire.

Document : contributionJCN.pdf, page 4 sur 4



## **@99 - FRAISSE Anne - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 10/02/2026 à 11:37:54

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Projet Aura Factory

**Contribution :**

Ce projet d'Aura Factory est particulièrement vertueux en matière de décarbonation de l'économie: - l'avion électrique est une contribution majeure à diminution des émissions dans le domaine des transports, - et le lieu de production, qui voit ainsi la transformation du site de Francazal, réutilise les pistes de l'aéroport. La création de cette nouvelle FAL, sur un site en grande partie imperméabilisé est une opération exemplaire pour le maintien de l'activité économique à Toulouse.C'est également un exemple de réindustrialisation de la France et de conservation de sa compétitivité. Pour toutes ces raisons, il est important de permettre la réalisation de ce projet, dans le cadre des procédures d'autorisations d'urbanisme et environnementales, qui sont bien prises en compte dans le dossier soumis à l'enquête publique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@100 - NOEL Jean-Marc - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 10/02/2026 à 11:46:13

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Avis sur l'implantation d'Aura Factory à Cugnaux

**Contribution :**

Enfin des emplois industriels d'avenir à Cugnaux. Le dossier est solide et le site est parfaitement adapté pour les besoins de ce type d'industrie. Il n'y a pour moi aucun obstacle à cette implantation.Toute l'aéronautique toulousaine est concentrée vers Blagnac, l'émergence d'un deuxième pôle aéronautique pour des avions de plus petite taille est un atout pour l'ensemble de l'agglomération, et même de la région.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@101 - Ecolomobile - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 13:25:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Retour sur le volet mobilité de l'étude d'impact

**Contribution :**

Notre association Écolomobile, implantée sur le territoire de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, forte de nombreux adhérents utilisant quotidiennement la marche à pied, le vélo ou les transports en commun pour leurs déplacements, souhaite apporter quelques remarques au volet impact en mobilité du dossier déposé par les entreprises Aura Aero et Tarmac Aerosave :

**Points positifs :**

- acte la non nécessité de construire de nouvelles routes, contournements ou échangeurs. Cela devrait engager l'abandon du projet Pimsot.
- des engagements côté Aura Aero

**Points négatifs :**

- aucune mesure prise par les collectivités pour éviter, réduire ou compenser l'impact potentiel du trafic routier lié au développement d'activité sur Francazal => nécessité d'engagements forts pour favoriser le report modal vers les transports en commun, la marche à pied et le vélo : nouvelles jonctions Tisseo, aménagements piétons, itinéraires cyclables fluides, accès à la future 2ème entrée et jonction avec le centre-ville de Cugnaux...
- la mesure envisagée (des tourne-à-droite sur les 3 carrefours à proximité) a un impact négatif puisque il est dorénavant reconnu que chaque aménagement pour les voitures entraîne un usage de la voiture accru via l'effet de trafic induit.
- besoin d'engagements de Tarmac Aerosave

Ce qui devrait paraître une évidence et transparaitre à la lecture du dossier : Il s'agit du développement du campus des mobilités décarbonées, ce site se doit d'être une vitrine du développement des modes vertueux et sa desserte via les modes actifs doit être tout particulièrement soignée, ce qui est quasi ignoré dans ce dossier. Nous recommandons aux développeurs du projet et aux collectivités de faire appel à une agence spécialisée dans le report modal et les aménagements innovants pour les modes actifs, et de prendre en compte dès maintenant l'ouverture de la 2ème entrée de Francazal dans l'analyse. Vous trouverez les détails de notre retour dans le pdf ci-joint.

**Pièce(s) jointes(s) :**

**Contribution de l'association Écolomobile à l'enquête publique Aura Factory**  
**Février 2026**

**Notre association Écolomobile**, implantée sur le territoire de Cugnaux et Villeneuve-Tolosane, forte de nombreux adhérents utilisant quotidiennement la marche à pied, le vélo ou les transports en commun pour leurs déplacements, **souhaite apporter quelques remarques au volet impact en mobilité** du dossier déposé par les entreprises Aura Aero et Tarmac Aerosave. Si nous saluons certaines ambitions, nous relevons des contradictions majeures entre les objectifs de report modal affichés et les aménagements d'infrastructure proposés :

**Points positifs**

- Nous prenons bonne note de la conclusion de l'étude de trafic qui indique qu'il n'est nullement nécessaire de modifier dans leur linéaire les routes existantes à proximité de Francazal pour l'accueil des véhicules motorisés supplémentaires prévus. Conséquence directe : Tout projet de contournement routier (type BUSC/ISOTOPIE, contournement de St-Simon) ou de création d'échangeur autoroutier (A64 vers Potter/Roques) est techniquement injustifié et constituerait un gaspillage de fonds publics ainsi qu'une forte atteinte environnementale inutile.
- Nous apprécions les engagements d'Aura Aero quant aux mesures qui seront déployées pour limiter les incidences sur le trafic routier comme la création de 400 places de stationnement « modes doux » et de douches. Une indemnité adressée aux salariés venant régulièrement à vélo, ou la mise à disposition de vélos pour les salariés, devraient compléter cette liste pour encourager davantage l'usage de ce moyen de transport.

**Réserves et remarques**

- Aucune étude n'a été faite en prenant des mesures pour encourager le report modal, ce qui pourtant, peut avoir un impact significatif sur le trafic, probablement autant, sinon plus, que de proposer la modification de carrefours. C'est une lacune d'autant plus grande que ce type de mesures a un impact positif sur de nombreux autres aspects environnementaux (qualité de l'air, nuisances sonores...), alors que l'ajout d'accès à des carrefours augmente ces impacts négatifs.  
**Une étude comparative des impacts trafic et bienfaits collatéraux doit être menée pour mieux décider des solutions qui conviennent avant de s'engager dans des travaux de voirie.**

Contribution de l'association Écolomobile à l'enquête publique Aura Factory – février 2026

- En conséquence de la lacune précédente, aucune mesure de voirie n'est prévue pour encourager le report modal. Pourtant, il paraît évident que des mesures d'amélioration du réseau de transport en commun, du réseau cyclable et des itinéraires piétons doivent être prises en parallèle du développement du site. Cela d'autant plus qu'un premier éclairage sur les besoins est apporté par l'étude dans le dossier des voies de communications existantes qui indique : des limites au réseau transport en commun existant, des sentiers piétons informels qui indiquent des manques en trottoirs/cheminements piétonniers.  
**Les collectivités doivent dans ce dossier s'engager dans le développement et l'adaptation du réseau TC, dans la création d'une vraie desserte piétonne et dans l'amélioration (sécurité, fluidité, continuité...) des accès cyclables.**
- Plus précisément, quelques propositions encourageant le report modal, en rapport avec les lacunes actuelles présentées dans le volet diagnostic :trafic induit
  - **itinéraires piétons** : l'étude note l'existence de nombreux "sentiers informels" et un manque critique de trottoirs, rendant la marche peu sécuritaire, notamment sur la M924A (avenue du Général Bars, anciennement RD924A). La M924A ne doit pas être traitée comme une simple zone de transit pour les salariés venant de l'extérieur, mais comme un axe de vie connectant l'entreprise à la ville de Cugnaux, ce qui impose des trottoirs continus et sécurisés.
  - **itinéraires cyclables** : s'il existe déjà un certain nombre de pistes cyclables, elles sont parfois ponctuées de cédez-le-passage (direction Potter, rond-point Sillon), les jonctions sont à réfléchir. Le lien vers le centre-ville de Cugnaux est à développer. Des pistes existantes (le long du 11 novembre) n'ont jamais été refaites et ne sont pas confortables aux intersections.
  - **transports en commun** : Le réseau est jugé insuffisant aux heures de pointe, avec des voies réservées présentes dans un seul sens (Toulouse vers Cugnaux sur la D15), ne permettant pas de résoudre les dysfonctionnements. Une liaison directe d'entrée de Francazal doit être réfléchie pour desservir les principaux pôles alentour : **jonction vers Teleo – jonction coordonnée en horaires avec le réseau SNCF à Portet – jonction vers Tournefeuille, voire Colomiers.**
- **Nous rejoignons l'avis de l'Autorité Environnementale** qui souligne deux manquements majeurs :
  - L'ouverture d'une deuxième entrée de Francazal autour de 2030 n'est pas prise en compte dans le dossier. Quand une modification de voirie est envisagée, elle l'est souvent pour une vingtaine d'années (horizon 2045). Augmenter la capacité des véhicules motorisés dans les carrefours autour de l'entrée principale de Francazal est-il vraiment utile si le trafic est, d'ici quelques années, réparti sur deux entrées distinctes ?

Document : Réponse Ecolomobile à étude impact Aura Aero et Tarmac Aerosave.pdf, page 3 sur 3

Contribution de l'association Écolomobile à l'enquête publique Aura Factory – février 2026

- Le défaut d'articulation : L'Ae recommande d'intégrer les perspectives d'amélioration de la desserte du territoire, ce que le projet actuel omet en se concentrant sur les accès immédiats du site.
- Alors qu'Aura Aero propose des mesures concrètes (MR 18) pour le report modal, le silence de Tarmac Aerosave crée une rupture d'équité environnementale sur un même site industriel. **Un Plan de Mobilité commun à la zone est indispensable.**

### **Conclusion**

En conclusion, l'association Écolomobile considère une ambivalence sur ce dossier :

Points positifs :

- acte la **non nécessité de construire de nouvelles routes**, contournements ou échangeurs. Cela devrait engager l'abandon du projet Pimsot.
- des **engagements côté Aura Aero**

Points négatifs :

- aucune mesure prise par les collectivités pour éviter, réduire ou compenser l'impact potentiel du trafic routier lié au développement d'activité sur Francazal => **nécessité d'engagements forts pour favoriser le report modal vers les transports en commun, la marche à pied et le vélo : nouvelles jonctions Tisseo, aménagements piétons, itinéraires cyclables fluides, accès cyclable à la future 2ème entrée et jonction avec le centre-ville de Cugnaux...**
- **la mesure envisagée (des tourne à droite sur les 3 carrefours) a un impact négatif** puisque il est dorénavant reconnu que chaque aménagement pour les voitures entraîne un usage de la voiture accru via l'effet de trafic induit.
- **besoin d'engagements de Tarmac Aerosave**

Ce qui devrait paraître une évidence et transparaître à la lecture du dossier :

**Il s'agit du développement du campus des mobilités décarbonées, ce site se doit d'être une vitrine du développement des modes vertueux** et sa desserte via les modes actifs doit être tout particulièrement soignée, ce qui est quasi ignoré dans ce dossier.

Nous recommandons aux développeurs du projet et aux collectivités de **faire appel à une agence spécialisée dans le report modal et les aménagements innovants pour les modes actifs**, et de prendre en compte dès maintenant l'ouverture de la 2ème entrée de Francazal dans l'analyse.

3 / 3

## **@102 - GARCIA CAROLINE - Toulouse**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 15:24:52

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis favorable

**Contribution :**

Je suis favorable au projet, car l'entreprise a démontré son savoir faire et est gros point positif pour le bassin de l'emploi local Très beau projet!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@103 - Béatrice - Cugnaux**

**Organisme :** Hotel & Events LE PATIO OCCITAN

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 18:49:32

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Le projet AURA Factory

**Contribution :**

L'importance de développer l'économie à Cugnaux, avec de la création d'emplois locaux, du logement, faire vivre les commerces et une entreprise en faveur des mobilités décarbonées.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@104 - PILLOT Jean-Marie - Balma**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 18:57:51

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis favorable au projet d'implantation de l'usine AURA Factory sur le site de Francazal

**Contribution :**

En tant que Business Angel et investisseur engagé aux côtés d'AURA AERO, je souhaite exprimer mon soutien plein et entier au projet AURA Factory. Mon analyse s'appuie sur la solidité industrielle du dossier et sa pertinence stratégique pour notre territoire. 1. Un pilier pour l'économie et la souveraineté industrielle. Ce projet est l'outil indispensable à la montée en cadence des programmes INTEGRAL et ERA. Il ne s'agit pas seulement d'une usine, mais de la création d'une véritable filière d'excellence créant 1 600 emplois qualifiés à haute valeur ajoutée. Ce développement est crucial pour maintenir Toulouse et sa région sur la première marche mondiale de l'aéronautique face à la concurrence internationale. 2. Une réponse concrète aux enjeux de décarbonation. AURA Factory est le fer de lance de l'aviation durable. Les aéronefs qui y seront produits visent une réduction de 81 millions de tonnes d'équivalent CO2 sur vingt ans, soit une contribution majeure à la transition

écologique du secteur. L'usine elle-même est exemplaire : sa conception sur deux niveaux, une « première mondiale », permet de réduire l'emprise au sol de 17 ha à 12,5 ha, limitant ainsi l'artificialisation.<sup>3</sup> Une intégration environnementale et territoriale maîtrisée. Le choix du site de Francazal est cohérent avec sa vocation aéronautique historique, évitant l'étalement urbain. Concernant la biodiversité, les mesures de compensation sont exceptionnelles : 24 hectares sécurisés pour 9 hectares impactés, dépassant largement les exigences réglementaires. L'impact sur l'avifaune (Aigle botté) est ainsi traité avec rigueur au sein d'un Programme Global de Compensation coordonné avec les autres acteurs du site. Enfin, les nuisances sonores seront limitées par la nature même des avions produits (électriques et hybrides) et par une activité exclusivement diurne. Conclusion. Ce projet, reconnu par le label européen STEP, présente un Intérêt Public Majeur. Retarder sa mise en œuvre serait préjudiciable à la compétitivité d'un fleuron français de l'innovation. Je demande donc que les dérogations nécessaires soient accordées pour permettre le démarrage sans délai de ce projet d'avenir.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@105 - COLAS Christian - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 19:15:08

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Favorable au projet AURA AÉRO

**Contribution :**

Je suis très favorable au projet qui va amener un dynamisme à cette nouvelle zone de Francazal , créer de l'emploi et l'arrivée de nouveaux métiers

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@106 - Lasserre Philippe - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 19:27:15

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Enquête publique Aura Aero

**Contribution :**

Très favorable à ce projet qui va favoriser et développer la zone de Francazal. Projet ambitieux et porteur pour l'avenir qui amènera dynamisme et développement pour la ville de Cugnaux qui mérite enfin de décoller et se moderniser grâce à ce projet d'avenir. Il faut juste penser à l'aménagement routier, aux liaisons Tisseo pour éviter les bouchons supplémentaires du matin et du soir. Ce serait bien d'anticiper et d'aménager en conséquence et de façon pragmatique et équilibrée .

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@107 - M.Hélène - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 10/02/2026 à 20:20:10

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Pour le projet

**Contribution :**

Tout à fait pour . Ce projet de grande envergure tant sur le plan économique qu'écologique permettra un rayonnement de la ville de Cugnaux et sera une bonne opportunité pour notre ville.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@108 - Faur Ghislain - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 11/02/2026 à 05:32:02

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Aura Factory

**Contribution :**

Favorable à l'installation de Aura Factory

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@109 - COCHET PAUL - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 11/02/2026 à 10:08:17

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** enquête publique AURAAERO

**Contribution :**

Voici enfin une importante opportunité pour créer des emplois en nombre sur ce site: on nous avait bien amusés avec les espoirs cinéma, ou tubes tunnels pour les futures circulation à grande vitesse. Tandis qu'AURAAERO nous propose une aviation décarbonée , et je leur souhaite une belle réussite. Pour moi, AURAAERO plein pot!

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@110 - ROLLOT Thomas - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 11/02/2026 à 11:23:20

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Emploi local, environnement préservé et ville intelligente

**Contribution :**

Bonjour, Tout est écrit et sera compris par mon profil ci-dessous :- Je suis un particulier et j'habite au 25 rue Pierre de FERMAT à CUGNAUX- Je suis marié et nous avons 2 jeunes enfants, scolarisés à l'école maternelle et élémentaire Claudie HAIGNERE à CUGNAUX- Nous allons tous les jours en vélo à l'école (aller-retour; 600m du domicile; chacun son vélo)- Je suis ingénieur (cadre dans le privé) et je travaille actuellement dans l'industrie automobile chez AUMOVIO, avenue du général EISENHOWER à TOULOUSE- Je fais mes déplacements quotidien domicile-travail en vélo (3km; 10min)- Mon épouse travaille près de l'Oncopole (20min en vélo)- Tous nos besoins (alimentation, santé, loisirs, activités, ... [hors vacances d'hiver et d'été]) sont atteignables en vélo- Je suis convaincu par le principe dit "des villes intelligentes" et des "6 C" (centres de besoins et d'intérêts à moins de 15min du domicile en transport en commun ou mobilité douce : domicile, travail, éducation, santé, alimentation, loisirs)- Je travaille déjà et depuis plus de 12 ans dans les mobilités innovantes et décarbonées (nouvelles mobilités et véhicule électrique)Je supporte donc évidemment par conviction profonde (emploi local, environnement préservé, ville intelligente, ...) l'implantation de l'usine AURA FACTORY d'AURA AERO sur le site de FRANCAZAL qui remplit tous les critères (sous actions d'adaptation) d'intégration environnementale et sociale.Merci beaucoup pour votre enquête publique et contribution à notre environnement de vie,Cordialement,M. ROLLOT

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@111 - NICOLE - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 11/02/2026 à 11:37:38

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Aura factory francazal

**Contribution :**

d accord avec l'implantation de cette usine à Francazal

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@112 - Yves - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 11/02/2026 à 11:54:10

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Aura factory francazal

**Contribution :**

je suis favorable à l'implantation d'Aura factory à Francazal

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@113 - Mpaule - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 11/02/2026 à 12:16:01

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien.

**Contribution :**

Cugnalaïse depuis 1995 , je suis arrivée sur cette belle ville avec ma famille. Où nous avons décidé de poser nos valises. Cette commune à la fois ville et campagne nous a séduit dès la première visite. ??Aujourd'hui cette ville a besoin de dynamisme avec l'implantation de l'usine Aura Factory d'autant Aéro sur le site de Francazal c'est pour cela que je soutiens pleinement l'implantation de cette nouvelle usine ! C'est une chance pour notre commune, pour l'économie et pour la création d'emplois locaux. Bienvenue à ce beau projet !.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@114 - NAUDIN-COCHET JULIENNE - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 11/02/2026 à 15:44:03

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** AURAAERO

**Contribution :**

je suis née à Cugnaux, ai travaillé à Cugnaux, habite à Cugnaux. Ce projet magnifique va permettre à la ville, à la métropole, à la région, de continuer à rayonner sans le domaine de l'aéronautique avec ce projet d'avion écolo. N'oublions pas les créations d'emploi directs dont on a tant besoin, et indirects pour cette banlieue sud-ouest. Développons cette industrie, encourageons là, elle est là pour nos enfants.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@115 - Risler Sébastien - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 11/02/2026 à 15:50:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Soutien

**Contribution :**

Je suis certain que ce projet est un catalyseur à l'évolution positive de notre ville et une très belle opportunité pour tout le bassin.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@116 - Hélène - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 11/02/2026 à 17:18:32

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

Page 77 / 104.

**Objet** :Pour aura factory

**Contribution** :

Bonjour habitants de Cugnaux, je suis pour la création d'emplois sur la ville et peut être que ça permettrait de développer les transports en communs intercommunaux (devoir passer par basso Cambo pour aller à Tournefeuille, Colomiers ou encore Portet sur Garonne me paraît illogique) . NoirPar contre j'espère que le couple d'aigle pourra rester dans 'e coin. Il me semble essentiel de ne pas les déloger.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@117 - Vassil - ????**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 11/02/2026 à 22:55:01

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Avis au projet Aura Factory sur le site de Francazal

**Contribution** :

Avis FAVORABLE au projet

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@118 - GAULOIS Frederic - Cugnaux**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 11/02/2026 à 23:29:38

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Une nécessaire reconversion

**Contribution** :

Le site de Francazal a plusieurs fois été l'objet de projets de reconversion avec Hyperloop le dernier. Il est désormais temps de stabiliser un projet industriel solide qui permet en même temps de bénéficier d'un bassin de compétences aéronautiques et sur un site historique majeur (la première base aérienne militaire en France). Ce projet participe de la décarbonation du secteur aérien. Par ailleurs, le nombre d'emplois induits est important pour une commune comme Cugnaux. A ce titre, Aura Aero comme la ville de Cugnaux pourraient bénéficier mutuellement de ce projet.

**Pièce(s) jointes(s)** : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@119 - GINESTE Bernard - Cugnaux**

**Date de dépôt** :

**Date de dépôt** :Le 12/02/2026 à 00:02:09

**Lieu de dépôt** :Sur le registre électronique

**Objet** :Contribution du Collectif Francazal

## Contribution :

Le Collectif Francazal, association de riverains de l'aéroport de Toulouse-Francazal, souhaite apporter sa contribution à l'enquête publique relative au projet d'installation de l'usine Aura Factory. Le Collectif ne s'oppose pas par principe à l'implantation de cette usine. Cependant, au regard des éléments figurant dans le dossier soumis à l'enquête, il formule plusieurs réserves substantielles et estime que certaines précisions sont indispensables avant toute décision d'autorisation. Ces réserves portent principalement sur :

- les nuisances sonores susceptibles d'être générées par les points fixes et les vols d'essai ;
- l'insuffisante clarification relative à la production des avions de voltige (motorisations thermique et électrique).

1. Les points fixes Le dossier évoque l'édification d'une aire d'essais moteurs. Celle-ci figure sur certains documents techniques, mais elle n'apparaît pas sur la vue d'ensemble de l'usine mise en avant sur le site de l'entreprise, ce qui nuit à la lisibilité globale du projet. En outre, aucune description précise de cet équipement n'est fournie. Il apparaît pourtant indispensable, à l'instar des bâtiments principaux, que soient précisés :

- ses dimensions exactes ;
- sa configuration architecturale ;
- les matériaux utilisés ;
- les dispositifs de confinement ou d'atténuation acoustique envisagés.

Un tel équipement devrait impérativement être accompagné d'une étude acoustique détaillée, incluant une estimation chiffrée de l'atténuation du bruit dans toutes les directions et son impact sur les zones habitées environnantes. Si de telles études ont déjà été réalisées, elles doivent être intégralement versées au dossier soumis à l'enquête publique, afin de permettre une information complète du public. Par ailleurs, le dossier indique que l'édification de cette aire d'essais moteurs serait subordonnée à l'inexistence d'un dispositif équivalent sur l'aéroport. Cette condition apparaît inopérante. Il n'existe actuellement aucune aire d'essais moteurs sur l'aéroport de Toulouse-Francazal et, malgré des demandes répétées des riverains depuis plusieurs années, le gestionnaire de l'aéroport a récemment confirmé, lors de la dernière réunion de la commission consultative de l'environnement, qu'il n'avait pas l'intention d'en installer une. Il conviendrait donc de lever toute ambiguïté sur ce point. Enfin, le Collectif rappelle qu'il avait été évoqué, lors d'une présentation du projet en mairie de Cugnaux, la possibilité de mettre cette aire de points fixes à la disposition d'autres entreprises présentes sur la plateforme. Une mutualisation de cet équipement irait dans le sens d'une rationalisation du traitement des nuisances. Elle supposerait toutefois un dimensionnement adapté ainsi qu'un protocole d'accord formalisé avec le gestionnaire de l'aéroport et les entreprises concernées.

2. Les vols d'essai Le document de présentation indique que les vols d'essai resteraient à proximité de la piste pour des raisons de sécurité, afin de permettre, en cas de défaillance, un retour en vol plané. Cette affirmation, bien que pertinente dans son principe, demeure insuffisamment documentée. Elle devrait être étayée par :

- des plans de vol types ;
- des schémas précisant les trajectoires envisagées ;
- une différenciation selon les appareils concernés (ERA ou INTEGRAL).

Il est notamment indispensable de préciser formellement, comme cela avait été indiqué lors d'échanges antérieurs, que les essais de voltige se dérouleraient exclusivement dans des zones spécifiques non urbanisées. Cette précision est essentielle pour l'évaluation objective des impacts sonores.

3. Les avions de voltige (INTEGRAL R et INTEGRAL E) Aura Aéro a largement communiqué sur le développement d'un avion électrique, présenté comme un élément structurant de son engagement environnemental. Or, le premier avion certifié par l'entreprise est un appareil de voltige à motorisation thermique. Par ailleurs, le projet initial d'avion de transport 100 % électrique (ERA) a évolué vers une configuration hybride, évolution compréhensible sur le plan technique et sur laquelle le Collectif ne souhaite pas s'étendre. S'agissant de l'INTEGRAL, le constructeur a indiqué que la version thermique (R) constituait une étape transitoire vers une version entièrement électrique (E). Il convient désormais de clarifier un point essentiel : la production de l'INTEGRAL R est-elle destinée à cesser à terme, ou les deux versions seront-elles maintenues durablement au catalogue ? Cette question est déterminante au regard des impacts environnementaux du projet et des engagements affichés par l'entreprise. Le maintien pérenne d'une production thermique ne serait pas neutre au regard des nuisances sonores et des émissions associées.

Conclusion Au regard de l'ensemble de ces éléments, le Collectif Francazal estime que le dossier présenté comporte des

insuffisances qui ne permettent pas, en l'état, une appréciation complète des impacts du projet. En conséquence, le Collectif souhaite que l'octroi du permis de construire soit expressément subordonné à la production de réponses précises, documentées et opposables aux questions soulevées ci-dessus, notamment en matière de nuisances sonores et d'engagements environnementaux.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@120 - Maerten Cyrielle - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 12/02/2026 à 04:16:29

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** CONTRE ce projet néfaste à notre environnement

**Contribution :**

Bonjour, Sans même discuter du bienfondé du projet en terme d'intérêt général (à une époque où on doit se diriger vers une sobriété dans nos habitudes quotidiennes et dans nos loisirs pour pouvoir continuer à vivre au mieux, pourquoi développer l'aviation, de loisirs ou comme moyen de mobilité ?). Sans parler des nuisances, notamment sonores, ou du trafic automobile et donc de la pollution, que l'usine engendrerait aux alentours. Je ne comprends pas qu'on envisage encore de sacrifier des milliers de mètres carrés de terres libres d'emprise et abritant au moins 50 arbres (et 50 autres abattus ou mis en danger pour les travaux) et une avifaune essentielle surtout sur un territoire densément peuplé et déjà trop artificialisé. Devraient suffire à nous dissuader d'un tel projet : - les risques d'inondation et de sécheresse accrus, - la disparition de nos meilleurs alliés (les arbres et la végétation) pour pouvoir se rafraîchir, respirer, et maintenir les sols, remplir les nappes phréatiques, - la disparition de notre paysage d'une partie de notre biodiversité locale (entre autres, pour les plus visibles, l'Aigle botté, le Milan, passereaux et chauve-souris)

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@121 - christophe - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 12/02/2026 à 08:56:07

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Développement de Francazal

**Contribution :**

Pour ma part, la reconversion d'une friche militaire en entreprise des mobilités du futur est un facteur positif et aucun frein ne devrait exister : Cela permet tout d'abord la création d'emplois locaux dans une ville où la plupart des habitants sont à ce jour obligés d'aller sur d'autres villes pour travailler dans des zones commerciales ou industrielles. Le développement des mobilités est une nécessité pour l'avenir aussi bien à titre individuel que pour les industries. Une entreprise de cette envergure apporterait du renouveau sur le long terme et engagerait de ce fait d'autres bonnes nouvelles car la création d'un site industriel novateur et performant attire toujours d'autres partenaires. Je suis habitant du quartier Francazal et je préférerais voir du dynamisme sur ce site plutôt qu'une friche comme actuellement.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@122 - Asencio Nicole - Tournefeuille**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 12/02/2026 à 09:36:29

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Volet mobilités du projet

**Contribution :**

Notre association AUTATE dans le cadre de la concertation du PDM toulousain a rédigé de nombreux dossiers analysant les déplacements quotidiens dans le secteur pour travailler sur la ZAC de Francazal ou transitant par ce secteur. Nous sommes surpris du peu de considération que ce dossier - concernant une société qui vise la décarbonation du transport aérien - porte sur la décarbonation des déplacements de ses salariés et des riverains. En l'état, le projet n'aborde pas de façon sérieuse la réduction de la dépendance à la voiture et fait peser une contrainte supplémentaire sur un territoire déjà saturé. Il aurait été indispensable de repenser en amont les transports collectifs (bus urbains, train), avant le dépôt du permis de construire. Notre avis est défavorable à ce projet qui ne traite pas les enjeux de mobilités.

**Pièce(s) jointes(s) :**



# Concertation publique concernant l'implantation de l'usine AURA Factory sur le site de Francazal,

## Avis défavorable de l'AUTATE

11 février 2026

Ce document présente les avis de l'AUTATE sur la concertation publique concernant l'implantation de l'usine AURA Factory sur le site de Francazal, en mettant l'accent sur les enjeux de mobilité.

Les quatre documents exploités sont extraits du dossier de concertation (<https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-francazal/documents>) :

Evaluation environnementale, volet 1

Evaluation environnementale, volet 2

Avis autorité environnementale,

Annexe 6

L'Autorité environnementale recommande une meilleure coordination avec la ZAC Francazal pour moderniser les infrastructures routières et cyclables. L'objectif final est de réduire la dépendance à la voiture individuelle tout en assurant l'accessibilité logistique nécessaire au développement industriel du secteur.

En introduction, notre association AUTATE dans le cadre de la concertation du PDM toulousain a rédigé de nombreux dossiers analysant les déplacements quotidiens dans le secteur pour travailler sur la ZAC de Francazal ou transitant par ce secteur.

Nous sommes surpris du peu de considération que ce dossier - concernant une société qui vise la décarbonation du transport aérien - porte sur la décarbonation des déplacements de ses salariés et des riverains. En l'état, le projet n'aborde pas de façon sérieuse la réduction de la dépendance à la voiture et fait peser une contrainte supplémentaire sur un territoire déjà saturé.

Il aurait été indispensable de repenser en amont les transports collectifs (bus urbains, train), avant le dépôt du permis de construire. **Notre avis est défavorable** à ce projet qui ne traite pas les enjeux de mobilités

---

Avis de l'AUTATE projet Francazal Fev 2026 : <http://www.autate.fr>



Plan du réseau de transports en commun à proximité du projet.

Le volet I de l'évaluation environnementale analyse l'état actuel des mobilités dans cette zone de la métropole toulousaine .

L'impact prévu et les mesures prévues pour éviter, réduire ou compenser sont détaillées dans le volet II.

L'annexe 6 regroupe les images et les tableaux des études d'impact.

Les avis de l'AUTATE sont déclinés par type de mobilités.

1) Le trafic routier

La circulation est très dense sur des axes déjà saturés comme la RD15. Le comptage des véhicules sur différents axes autour du projet quantifie les flux existants et détecte les carrefours déjà saturés aux heures de pointe du matin et/ou du soir.

L'impact du projet sur ces flux de trafic est également quantifié avec l'hypothèse d'utilisation du véhicule personnel par 75 % des futurs salariés (1000 salariés prévus dans un premier temps).

Horaires décalés : Le fonctionnement de l'usine en 2x8 (environ 202 personnes par poste avec des prises de service à 5h45 et 13h15) permet de reporter une partie du trafic induit hors des heures de pointe habituelles.

**Ce thème est largement détaillé dans les études et les impacts. Il est présenté comme le mode de déplacement majeur des salariés ou futurs salariés.**

2) les mobilités douces

**Le projet affiche une ambition forte pour le vélo**, visant à ce que les capacités de stationnement couvrent une part importante des besoins :

- Création d'un stationnement pour les mobilités douces de plus de 400 places, ce qui permettrait de couvrir près de 50 % des besoins totaux de mobilité.
- Pour faciliter la pratique, tous les salariés disposeront d'un vestiaire individuel et les équipements (douches) ont été dimensionnés pour l'ensemble des 1 600 salariés prévus à terme.
- L'entreprise vise la labellisation "Employeur Pro-Vélo".

- Le site prévoit des cheminements piétons et vélos séparés des voies logistiques, ainsi qu'un maillage arboré pour **améliorer le confort des accès piétons.**
- 3) le réseau de bus urbains
- Le projet mise sur la proximité des lignes de bus existantes (lignes directes : 58, 85, 321, et lignes via des correspondances : 87 et Linéo 11).  
Seules les fréquentations actuelles sont estimées. **Aucune étude sur l'adéquation des horaires de passages de ces bus avec les horaires des salariés de cette entreprise.**  
Des horaires 2/8 sont à considérer 7j/7 : aucun bus en ligne directe ne peut satisfaire ces plages horaires, seul le Linéo11 est en capacité de couvrir ces plages horaires mais il ne dessert pas directement le site et le trajet devra se terminer à pied.  
**Pas d'estimation sur la capacité de ces lignes de bus pour absorber les nouveaux salariés de la zone.**
  - L'entreprise propose le remboursement de 80 % des frais de transport en commun mais ne contribue pas au développement de ces TC. **Pas de demande spécifique**, mise en attente des projets au niveau de la ZAC de Francazal et de la mise en œuvre un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDME) avec Tisseo.
  - Bien que des sites propres existent déjà sur la RD15 (pour les lignes 58 et 85) et la RD23 (pour les lignes 87 et L11), ils sont actuellement unidirectionnels. Les développements futurs pourraient inclure **une extension de ces aménagements** pour résoudre les dysfonctionnements constatés lors des deux périodes de pointe.
  - **Etendre l'étude des développements du réseau urbain dans toutes les directions autour de la ZAC plutôt que de faire l'hypothèse suivante** « On considère que les emplois sur la base aérienne seront relativement qualifiés et que les bassins de population de l'est de l'agglomération sont ceux où résident le plus cette main d'oeuvre. » et
- 4) la gare SNCF de Portet sur Garonne  
La connexion avec la gare de Portet-sur-Garonne, à 2km du site, est envisagée via des pistes cyclables uniquement sans prendre en compte la ligne de bus 321 qui dessert cette gare et longe le site de Francazal. Certes, cette ligne a une offre de service très basse mais **le projet pourrait être l'opportunité d'une mise à niveau en augmentant significativement le nombre de passages.**
- 5) le covoiturage  
Des actions de promotion pour le covoiturage sont prévues dans le cadre du plan de mobilité.  
Mais **pas de réservation de places pour les covoitureurs dans les zones de parking.**
- 6) le stationnement
- Dans le cadre de la future ZAC Francazal, un stationnement mutualisé est prévu : le stationnement des voitures individuelles est envisagé dans un parking en silo de 730 places situé dans le périmètre de la ZAC, à proximité de l'entrée du site.  
Ce parking fait partie d'une étude de cohérence plus large menée par Toulouse Métropole ("étude de cohérence urbanisme-mobilités pour la desserte du campus Francazal") visant à articuler les besoins des entreprises avec les infrastructures de transport.
  - Dans l'enceinte d'AURA Factory, un parking interne réduit de seulement 40 places est prévu au sein du bâtiment d'accueil de l'usine. Ce petit parking interne est réservé aux besoins prioritaires, incluant 9 places PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et 3 places pour les deux-roues motorisés.

Document : Avis\_AUTATE\_concertationFrancazal\_Vdef.pdf, page 4 sur 5

- **Des places pour les covoitureurs devraient également être prévues**

**En résumé nous soulignons des lacunes à combler :**

- Traitement de l'amplitude horaire : L'offre de bus actuelle ne couvre pas les besoins des métiers en horaires décalés (3x8 ou 2x8). Nous recommandons d'intégrer ces contraintes pour rendre les TC réellement utilisables par les salariés de la production.
- Questionnement stratégique : une interrogation sur la pertinence de situer un parking silo de 730 places aux abords d'une entreprise plutôt que de la réserver à des pôles d'échanges près des lignes structurantes de transports en commun.
- Contradiction entre les ambitions environnementales et les hypothèses de trafic utilisées. Intégrer dans les modèles les évolutions attendues des parts modales plutôt que de se baser sur une conservation de la répartition actuelle (qui prévoit encore 75 % de trajets en voiture individuelle).
- Desserte du territoire : une demande que soient prises en compte les perspectives réelles d'amélioration de la desserte pour réduire la dépendance à la voiture, particulièrement sur la RD15 qui est déjà en limite de saturation.
- Réservation de places pour les covoitureurs dans les zones de parking (interne ou externe)
- Amplifier la multimodalité en renforçant l'accès vers la gare SNCF de Portet sur Garonne.

L'AUTATE pousse pour une planification moins centrée sur le stationnement automobile et plus intégrée dans un réseau de transport collectif métropolitain performant et coordonné.

Il est à noter qu'**une étude de l'AUAT de juillet 2025 sur la cohérence entre urbanisme et mobilités sur le bassin de la ZAC de Francazal a été présentée au conseil de la métropole d'octobre 2025.**

[https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20251021\\_TM\\_DELIBERATION\\_DEL-25-0781.pdf](https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20251021_TM_DELIBERATION_DEL-25-0781.pdf)

**Cette étude n'a pas été diffusée dans le dossier de concertation.**

Les propositions de cette étude pour les TC, les vélos et les piétons répondent à une grande partie de nos questionnements ci-dessus. Nous portons un avis défavorable pour les solutions routières proposées dans le cadre du PIMSOT.

Document : Avis\_AUTATE\_concertationFrancazal\_Vdef.pdf, page 5 sur 5

---

Avis de l'AUTATE projet Francazal Fev 2026 : <http://www.autate.fr>

---

## @123 - Pierre - Paris

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 12/02/2026 à 10:53:10

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Point de vue sur la future usine d'AURA AERO, aéroport Toulouse Francazal, commune de Cugnaux

**Contribution :**

Bonjour, Suivant les avancées de la société depuis les années 2020, elle n'a eu de cesse de répondre à des enjeux écologiques via son sujet principal qui est l'aviation bas carbone. Voir que le projet d'usine prend plus de temps qu'initialement prévue, rend dommageable son développement. Le risque étant de perdre une pépite industrielle. Rapport à la surface et au projet (qui respect globalement les attentes écologiques, agissant avec les autorités), pensons davantage au bienfait de cette future aviation (en rupture avec l'aviation traditionnel), dans les airs et durant ses prochaines décennies d'activités. L'avionneur a su exercer, pour l'instant, au sein d'une petite surface. A de grands projets, de grandes ambitions dans le respect de toutes les parties prenantes. N'ayant, pour l'instant, pas eu la sensation et preuves, qu'Aura Aéro piétinait les discussions ou orientations concernant sa future usine. Imaginons nous, des concurrents d'autres pays, passez au dessus de Cugnaux/Toulouse/Occitanie/France avec des technologies plus polluantes durant plusieurs décennies ? Je vous laisse y répondre. De plus, après avoir été lauréat de l'Innovation Fund Européen, il faut maintenant s'atteler et s'orienter dans la transition écologique avec ce projet. Cela révèle de notre souveraineté future et de l'avenir de nos enfants. Enfin, souhaitons nous voir partir cette Aura Factory vers d'autres continents ? Bien à vous.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## @124 - Axe vert de La Ramée Collectif - Cugnaux

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 12/02/2026 à 11:05:46

**Lieu de dépôt :** Sur le registre électronique

**Objet :** Avis défavorable motivé à ?" Collectif Axe Vert de la Ramée

**Contribution :**

L'argumentaire détaillé et les analyses associées sont développés dans la contribution jointe (PDF). Le Collectif Axe Vert de la Ramée exprime un avis défavorable au projet Aura Factory. Si l'activité industrielle en elle-même n'est pas remise en cause, plusieurs insuffisances substantielles du dossier sont relevées :- Complétude du dossier : L'absence de l'étude de cohérence urbanisme-mobilités relative à la desserte du campus de Francazal (AUAT, juillet 2025) ne permet pas au public d'apprécier pleinement les conditions d'accessibilité du site et les effets cumulés sur le fonctionnement du secteur.- Stratégie de mobilité : Le projet d'aménagement du site repose majoritairement sur l'usage de la voiture individuelle, notamment au regard du dimensionnement du parking silo (730 places) porté par Toulouse Métropole, ce qui interroge sa compatibilité avec les objectifs de transition climatique et de report modal.- Justification des infrastructures routières : Les éléments issus de l'étude de trafic indiquent que l'optimisation des carrefours existants permettrait de répondre aux besoins de circulation identifiés, ce qui doit conduire à abandonner le projet routier

PIMSOT/BUCSM, par ailleurs imposé dans l'étude AUAT.- Mesures environnementales et compensatoires : Le collectif attire l'attention sur les incertitudes entourant l'efficacité des mesures proposées, notamment concernant l'Aigle botté, ainsi que sur le suivi des engagements de replantation d'arbres pris antérieurement sur le secteur (exemple : rue Henry Gladi).

**Pièce(s) jointes(s) :**

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 1 sur 13



## ENQUÊTE PUBLIQUE AURA FACTORY À FRANCAZAL CONTRIBUTION DU COLLECTIF AXE VERT DE LA RAMÉE

POUR DES TRANSPORTS RESPECTUEUX DE LA NATURE ET DES  
CITOYENS DANS LE SUD-OUEST TOULOUSAIN

Toulouse, le 11/02/2026

### SYNTHÈSE

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le collectif Axe Vert, composé de 12 associations et soutenu par les milliers de signataires de sa pétition, fort de son expertise sur les mobilités et la trame verte et bleue dans secteur, exprime un **avis défavorable motivé** au projet AURA Factory sur le plan des mobilités et de l'aménagement du territoire.

Notre opposition ne porte pas sur l'activité industrielle aéronautique en soi, mais sur l'insuffisance du volet Mobilité de ce dossier. Le pétitionnaire présente un projet industriel qui, par son absence de stratégie de transport collectif sérieuse, génère des incidences environnementales négatives à l'échelle local : la relance du projet routier PIMSOT/BUCSM et des atteintes à la biodiversité.

Nous constatons une présentation fragmentée qui occulte les impacts réels du projet sur le sud-ouest Toulousain.

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 2 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

SYNTHÈSE	1
1. VICE DE PROCÉDURE : L'ÉTUDE AUAT DE JUILLET 2025 "OUBLIÉE"	3
2. UNE NOUVELLE ROUTE TECHNIQUEMENT INJUSTIFIÉE	5
3. LE ROND-POINT NELSON MANDELA ET LE TRAFIC INDUIT	5
4. INCOHÉRENCE DU REPORT MODAL : 730 PLACES DE PARKING POUR UN PROJET "DÉCARBONÉ" ?	6
5. POUR UNE DESSERTE RÉELLE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET MODES ACTIFS	7
6. IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ : LE CAS DE L'AIGLE BOTTÉ	7
7. VIGILANCE SUR LE PATRIMOINE ARBORÉ ET LE VIVANT	8
8. OPACITÉ SUR L'AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF) ET RESPECT DE LA SERVITUDE DE TYPE AC1	8
9. RISQUES INDUSTRIELS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	9
CONCLUSION	9
À PROPOS DU COLLECTIF AXE VERT DE LA RAMÉE	9
ANNEXES	11
État de mise en œuvre des mesures de compensation passées sur le secteur	11
Emplacements réservés à supprimer dans le PLUi-H	13

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 3 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

### 1. VICE DE PROCÉDURE : L'ÉTUDE AUAT DE JUILLET 2025 "OUBLIÉE"

Le dossier d'enquête apparaît incomplet au regard des éléments mentionnés dans les délibérations métropolitaines. Ainsi, La délibération métropolitaine DEL-25-0781 fait état de l'**Étude de cohérence urbanisme-mobilités - Desserte du campus Francazal** réalisée par l'AUAT en juillet 2025 analysant la cohérence urbanisme-mobilités du secteur :

[https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20251021\\_TM\\_DELIBERATION\\_DEL-25-0781.pdf](https://deliberations.toulouse.fr/data/archive/20251021_TM_DELIBERATION_DEL-25-0781.pdf)

Ce document est une pièce importante pour l'appréciation de l'insertion du projet.

Son absence empêche le public de mesurer l'impact cumulé des projets sur le site. Son absence est susceptible d'affecter la complète information du public.

Cette étude (cf. lien ci-dessus pp. 42, 46, 64) utilise explicitement les "perspectives d'emplois" de Francazal pour justifier des "aménagements plus lourds" (projets routiers PIMSOT/BUCSM) et une configuration poids-lourds de l'avenue Barès. Nous refusons que ce projet industriel devienne un levier de justification d'infrastructures routières structurantes dont la pertinence est discutée.



Étude de l'AUAT de juillet 2025 qui aurait dû faire partie du dossier d'enquête publique

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 4 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

**Projet d'Infrastructure de Mobilités Sud-Ouest Toulousain**

Un projet avec une ambition multimodale pour répondre aux besoins d'infrastructures de ce territoire au service de toutes les mobilités piétons / cycles / TC / voiture.

**ENJEUX POUR LE SECTEUR 1 - VCSM**

- Une solution d'approche performante à trouver au niveau du rond point Firmin Pons
- Diverses solutions à étudier avec des incidences plus ou moins impactantes sur les mobilités (induction de trafic ? dégradation performance TC ? Impact sur l'environnement ?)

<b>A</b>	2x2 voies + TCSP + REV	
<b>B</b>	2x1 voies + TCSP + REV	
<b>C</b>	3ème voie alternée bus + REV	

*L'option retenue devra faire l'objet d'une attention particulière sur l'analyse de la performance des TC car il est essentiel de préserver la bonne accessibilité en TC permis par le site propre de la VCSM pour desservir Francazal.*

Agence d'urbanisme et d'aménagement / Toulouse aire métropolitaine 36

Étude AUAT page 42 : Les 3 scénarios étudiés proposent de nouvelles voies routières pour le trafic automobile

**Enjeux et orientations pour construire le scénario cible**

*Les constats du diagnostic*

- Un secteur déjà saturé avec des perspectives d'accueil de population et d'emplois supplémentaires
- Opérer un changement de pratiques de mobilité
- La problématique particulière de la cohabitation avec les poids lourds sur l'ensemble du secteur
- Sécuriser les usages et gérer les flux logistiques
- Une bonne desserte radiale en transports collectifs
- Améliorer la desserte actuelle et permettre des liaisons transversales
- Plusieurs projets de mobilités à venir qui amélioreraient l'accessibilité du secteur
- S'assurer que ces projets développent des solutions alternatives à la voiture pour offrir des conditions de report modal

Les principales orientations du scénario cible :

- Améliorer la desserte en transport collectif en cohérence avec la livraison des projets d'urbanisme
- Développer une liaison transversale TC desservant Francazal au Linéo 11 et à la gare de Portet et in extenso de gares à gares (Portet - Colomiers) via des aménagements dédiés à la circulation des TC
- Aménager des itinéraires vélos, même hors REV, continus et qualitatifs, tant en aménagements urbains qu'en qualité d'espace public générée
- Conforter l'accessibilité routière du secteur de Francazal tout en limitant le trafic de transit avec des mesures d'accompagnements dont un plan de circulation dissuasif ; permettant également le réaménagement de la route de Saint-Simon au profit des modes alternatifs
- Anticiper les aménagements plus lourds en prévision, du long terme en phasant les actions

Étude AUAT page 46 : lien entre "des perspectives d'emplois supplémentaires" et "anticiper les aménagements plus lourds", ce qui fait référence à de nouvelles routes

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 5 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

**Les zones d'enjeux mises en évidence**

**Secteur 1 - Route de Saint-Simon / Voie du Canal Saint-Martyr**

- Hypothèse d'un barreau routier qui ne peut se faire au détriment de la performance des transports en commun, des corridors écologiques présents et intégré aux projets urbains
- Carrefour complexe en sortie de la VCSM à traiter qui ne peut se faire au détriment des offres mobilités programmées.
- Un cumul d'offre de mobilités sur la VCSM qui nécessite d'étudier les choix les plus adaptés à réaliser

Solutions de mobilité sur le secteur VCSM à identifier dans les suites des études PIMSOT

**Secteur 2 - Avenue du Général Joseph Barès / site de Francazal**

- Une superposition d'opportunités d'offres de mobilités qui permettraient d'améliorer directement l'accessibilité de Francazal (oulars bus, ligne REV...)
- Hypothèse d'une requalification de l'avenue pour devenir un axe plus urbain et support d'offres de mobilités (traversées piétonnes, intégration du REV, traitement paysager...)
- Si requalification vers un profil plus urbain, l'axe doit être configuré pour accueillir une accessibilité poids-lourds en lien avec les activités accueillies sur le site de Francazal

Enjeu qui concerne directement l'accessibilité de Francazal : permettrait d'inciter à de nouvelles pratiques de mobilités en créant des liens avec le centre-ville de Cugnaux

**Secteur avec le moins de difficulté de mise en œuvre des solutions envisagées par la projection de profils de voie tous modes**

**Secteur 3 - Route de Portet / Soupe de Francazal**

- Plusieurs hypothèses de liaison entre Portet et Francazal à étudier pour définir : quels axes doivent être privilégiés pour une connexion en transports collectifs ? À vélo ? En voiture ?
- Opportunités de nouvelles dessertes et d'aménagements routiers à étudier pour identifier leurs incidences (écologiques, trafic induit, lien avec le Grand Parc Margelle...)

Solutions de mobilité sur l'interface Francazal/Portet à identifier dans les suites des études de mobilités dont PIMSOT

Agence d'urbanisme et d'aménagement - Toulouse aire métropolitaine 58

Étude AUAT page 64 : "L'avenue du Général Joseph Barès doit être configurée pour accueillir une accessibilité poids-lourds en lien avec les activités accueillies sur Francazal"

## 2. UNE NOUVELLE ROUTE TECHNIQUEMENT INJUSTIFIÉE

L'utilisation d'Aura Factory pour justifier le projet routier PIMSOT ne repose pas sur des éléments techniques démontrés. L'étude de trafic jointe à l'enquête (Annexe 6 - Étude d'impact circulaire sur le périmètre de l'aéroport de Francazal à Toulouse, p. 60) affirme textuellement :

« La reconfiguration des trois carrefours permet de résorber les saturations actuellement observées [...] Les capacités sont donc suffisantes pour répondre à la demande de trafic aux deux heures de pointe. ».

Si des aménagements mineurs de l'existant suffisent, la nécessité technique et environnementale de l'artificialisation d'espaces naturels pour une nouvelle route n'apparaît pas démontrée.

## 3. LE ROND-POINT NELSON MANDELA ET LE TRAFIC INDUIT

Nous alertons sur le fait qu'un nouveau boulevard urbain en lisière de la Ramée ne devrait pas améliorer de manière significative les conditions d'accès au site de Francazal. L'élargissement des voies autour du rond-point Nelson Mandela est impossible et non prévu. Le nouveau trafic généré par la nouvelle route (phénomène de trafic induit) viendrait s'échouer sur la route de Toulouse, déjà saturée, risquant d'accroître les phénomènes de congestion existants.



#### 4. INCOHÉRENCE DU REPORT MODAL : 730 PLACES DE PARKING POUR UN PROJET "DÉCARBONÉ" ?

Nous relevons une contradiction entre le dossier de l'industriel et l'analyse de l'Autorité Environnementale (Ae), qui peut conduire à sous-estimer l'impact réel du projet sur le trafic automobile :

- D'un côté, le Dossier de Dérogation d'AURA AERO<sup>1</sup> (portant sur le permis de construire) mentionne un parking silo de 226 places à proximité.
- De l'autre, l'Avis de l'Autorité Environnementale<sup>2</sup> révèle la réalité globale du projet : un parking silo de 730 places est en réalité prévu à l'entrée du site, sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole (ZAC Francazal).

Il apparaît difficilement compatible qu'un projet global pour le site se réclamant de la "mobilité décarbonée" prévoit encore 66 % de trajets en voiture individuelle (soit autant qu'actuellement !) et un parking silo de capacité élevée de 730 places. Malgré les intentions affichées, le projet pérennise un modèle où la voiture individuelle reste le mode de transport très majoritaire.

Il convient de rappeler que la littérature scientifique en aménagement montre que les infrastructures influencent les choix modaux. Le report modal n'est pas qu'une affaire de choix individuels ou de sensibilisation ; les usagers choisissent leur mode de transport par pragmatisme (temps de trajet, coût, facilité). En favorisant le stationnement massif et les nouvelles routes, on favorise l'usage de la voiture.

Il est aujourd'hui démontré (cf. [Duranton & Turner, The Fundamental Law of Road Congestion](#)) que l'effet du trafic induit est fréquemment observé : plus on construit de routes pour "fluidifier", plus la congestion augmente. À l'inverse, l'élargissement des voies autour du rond-point Mandela étant impossible, toute nouvelle route ne ferait que déplacer et amplifier le blocage sur la route de Toulouse.

Nous demandons que les fonds prévus pour les aménagements routiers soient intégralement réalloués à la sécurisation des continuités cyclables entre Cugnaux et Francazal, car c'est en rendant le vélo et le bus plus performants que l'on déclenchera un report modal réel.

<sup>1</sup> 1\_Dossier\_de\_demande\_de\_derogation\_V3.pdf page 156

<sup>2</sup> 1\_Avis\_Autorite\_Environnementale.pdf page 20

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 7 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

PROJET AURA AERO		Trafic généré	
		Attraction	Emission
Nombre d'emploi créé (hors 2x8)		171	
Taux de télétravail		20.0%	
Part modale VP en%		66.0%	
Taux de présence au travail en%		90.0%	
HPM	Part des déplacements à l'HPM	80.0%	10.0%
	Nombre de véhicules générés	65	8
HPS	Part des déplacements à l'HPS	10.0%	67.0%
	Nombre de véhicules générés	8	54

Document 9\_Annexe\_6\_Etude\_trafic\_10748\_FRANCAZAL\_20250716\_V1.pdf p. 19 : le projet Aura Aero prévoit encore 66 % de véhicules particuliers, soit la même part qu'aujourd'hui.

#### 5. POUR UNE DESSERTE RÉELLE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN ET MODES ACTIFS

Il serait attendu que le dossier propose des solutions pour enclencher un véritable report modal. Tout projet nouveau est susceptible de constituer un levier de changement des pratiques de mobilité en proposant des solutions viables sur plusieurs décennies. Nous demandons :

- une réflexion sérieuse sur la desserte par bus vers les pôles stratégiques : Basso Cambo, gare de Portet-Saint-Simon, Muret, Tournefeuille, Plaisance-du-Touch, Oncopole/Téléo et la future ligne C du métro à Colomiers ;
- l'ouverture de cheminements sécurisés pour les modes piétons et cycles vers le centre-ville de Cugnaux.
- la réallocation des fonds prévus pour les aménagements routiers (parking silo...) vers ces alternatives durables.

#### 6. IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ : LE CAS DE L'AIGLE BOTTÉ

Le pétitionnaire met en avant une modification architecturale (bâtiment en "V" sur deux niveaux) pour réduire l'emprise au sol. Toutefois, les gains affichés sont disproportionnés par rapport aux pertes :

- Gain affiché : Environ 10 000 m<sup>2</sup> (1 hectare) d'espaces verts préservés par rapport au plan initial (réf. La Dépêche du 13/12/2024).

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 8 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

- Perte réelle : Suppression ou altération de 10,6 hectares de friches herbacées, zones de chasse vitales pour l'Aigle botté<sup>3</sup> (Évaluation Environnementale - Vol. II : incidences et mesures ERC).

Nous rappelons l'avis défavorable du CSRPN du 20 octobre 2025<sup>4</sup>. Les experts soulignent que la stratégie de compensation multisite (15,5 ha déportés) ne garantit aucunement le maintien du bilan énergétique de chasse et d'alimentation des 7 couples d'aigles locaux. Le risque de disparition de cette population à l'échelle communale est réel.

## 7. VIGILANCE SUR LE PATRIMOINE ARBORÉ ET LE VIVANT

La crédibilité des mesures de compensation proposées par Toulouse Métropole et la Mairie de Cugnaux est entachée par le non-respect d'engagements passés à proximité immédiate du site (500 mètres) :

- Rue Henry Gladi, l'abattage de 13 arbres le 14 mars 2022 devait donner lieu à la replantation de 39 arbres de haute tige (prescription ABF et engagement de Toulouse Métropole, cf. Annexe [État de mise en œuvre des mesures de compensation passées sur le secteur](#)).
- À ce jour, 4 ans après, aucune fosse de plantation n'est prévue dans les travaux de voirie actuels.

Si la collectivité n'est pas en mesure de respecter une prescription simple de l'ABF sur un alignement d'arbres, comment peut-elle garantir le suivi scientifique complexe nécessaire à la survie de l'Aigle botté sur le site de Francazal ?

Le périmètre de Francazal, situé dans le champ de visibilité de monuments historiques, impose une équivalence paysagère stricte : tout abattage devrait être conditionné à une replantation immédiate et in situ de haute tige. Les mesures compensatoires lointaines et incertaines apparaissent insuffisantes au regard des enjeux actuels de préservation de la biodiversité.

## 8. OPACITÉ SUR L'AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF) ET RESPECT DE LA SERVITUDE DE TYPE AC1

Le Volet II de l'Évaluation Environnementale mentionne<sup>5</sup> que le projet est soumis à la servitude AC1 (i.e. relative aux monuments historiques) et qu'un « avis favorable » aurait été émis par l'ABF. Or, nous constatons que cet avis original ne figure pas parmi les pièces jointes au dossier d'enquête publique.

Le public ne dispose pas des éléments lui permettant d'apprécier la situation : on nous demande de nous fonder uniquement sur les déclarations du pétitionnaire sans pouvoir

<sup>3</sup> 3\_Evaluation\_environnementale\_volet\_II.pdf page 34

<sup>4</sup> 3\_Avis\_CSRPN.pdf

<sup>5</sup> 3\_Evaluation\_environnementale\_volet\_II.pdf page 260

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 9 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

consulter les éventuelles prescriptions ou réserves émises par l'ABF pour protéger les abords du Pavillon Louis XVI.

Nous soulignons l'incohérence suivante : le pétitionnaire affirme que l'ABF a demandé un "parallélisme à l'avenue Barès" (respecté par le bâtiment d'accueil), mais cette mesure apparaît limitée face à l'impact visuel significatif du parking silo et des hangars industriels en arrière-plan.

Nous demandons au Commissaire Enquêteur :

- d'exiger l'insertion immédiate de l'avis complet et original de l'ABF au dossier ;
- de vérifier si l'ABF a été dûment informé de l'implantation du parking silo, dont le volume est susceptible d'altérer la perspective historique du site ;
- de constater que l'absence de ce document essentiel empêche le public d'apprécier la réalité de l'insertion patrimoniale.

## 9. RISQUES INDUSTRIELS ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

La demande d'aménagements ICPE (dérogations sur la résistance au feu) appelle une vigilance particulière car la RD15 est à sa limite de capacité. En cas de sinistre sur le site d'Aura Factory, l'accessibilité des services de secours pourrait être rendue plus difficile par la saturation routière.

## CONCLUSION

Le collectif Axe vert de La Ramée souhaite que le volet Mobilité de l'Aura Factory soit réexaminé de manière approfondie. Nous demandons :

- un avis défavorable du commissaire enquêteur au regard de l'insuffisance du volet Mobilité ;
- l'annulation des emplacements réservés pour le BUCSM dans le PLUi-H (cf. Annexe [Emplacements réservés à supprimer dans le PLUi-H](#)) ;
- une révision complète du volet Mobilité en faveur d'un rééquilibrage réel des modes de transport et de la préservation renforcée de la biodiversité (pas de nouvelle voie routière).

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 10 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

## À PROPOS DU COLLECTIF AXE VERT DE LA RAMÉE

change.org Mes pétitions Nous soutenir Rechercher Lancer une pétition Se connecter

### Non à la destruction d'espaces naturels et à de nouvelles routes polluantes à Toulouse

6 235 Signatures vérifiées

Signer la pétition

Prénom  
Nom de famille  
E-mail  
Palaiseau, 91120 France

Oui ! Dites-moi si cette pétition est victorieuse et comment je peux en aider d'autres

Copie d'écran de la [pétition](#) au 11/02/2026



Collectif "Axe vert de La Ramée" - [axevertamee@protonmail.com](mailto:axevertamee@protonmail.com) - [Mastodon](#) | [WeGreen](#)  
Pour des transports respectueux de la nature et des citoyens dans le Sud-Ouest toulousain  
Associations [2 Pieds 2 Roues](#), [Non à Val Tolosa](#), [GNSA Pays toulousain](#), [Amis de la Terre Midi-Pyrénées](#), [Alternatiba](#), [Écolomobile](#), [Bourdets Protection Environnement](#), [Cugnaux en transition](#), [Greenpeace Toulouse](#), [Plaisance pour le climat](#), [ANV-COP21](#) et [Toulouse en transition](#)  
Signez la pétition : <http://change.org/axevertamee> soutenue par [FNE Occitanie Pyrénées](#) et [l'AUTATE](#)

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 11 sur 13

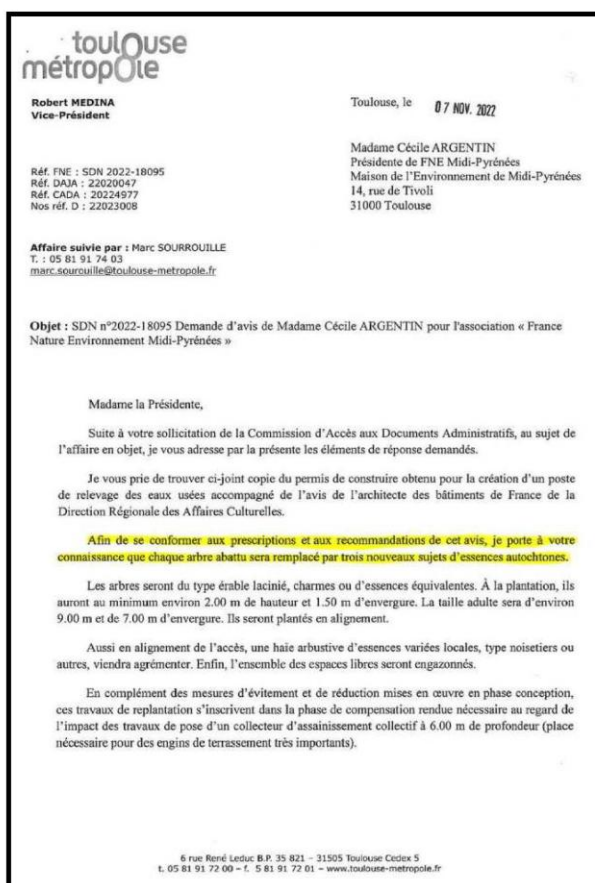


Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

## ANNEXES

### État de mise en œuvre des mesures de compensation passées sur le secteur

En 2022, suite à l'abattage sans autorisation d'arbres centenaires rue Henry Gladi à Cugnaux, à proximité immédiate du projet à Francazal, l'architecte des Bâtiments de France avait donné la prescription suivante : "Tout arbre abattu sera impérativement remplacé par un arbre de haute tige et d'essence équivalente". Toulouse Métropole s'est engagée à remplacer chaque arbre abattu par 3 nouveaux arbres (donc 39 arbres attendus pour 13 arbres abattus). **4 ans après, en 2026, aucun arbre n'a été planté.**



Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 12 sur 13



Contribution à l'enquête publique Aura Factory à Francazal  
Collectif Axe vert de La Ramée - 12/02/2026

Espérant que ces précisions répondent à votre demande, la Direction du Cycle de l'Eau, (Monsieur SOURROUILLE Marc - marc.sourrouille@toulouse-metropole.fr - 05 81 91 74 03) reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Vice-Président,  
Délégué à l'Eau et à l'Assainissement,  
  
Robert MEDINA



**PJ :**  
1- Saisine TM par CADA  
2- Réponse TM Saisine TM par CADA  
3- PC 22c028 - TOULOUSE METROPOLE  
4- PC 22c028 - TOULOUSE METROPOLEavis ABF

**COPIE :**  
- Mme Véronique CUIBBAUD Directrice Affaires Juridiques et Assemblées  
- Mme Nathalie GOURDOLUX - Direction Environnement et Energie  
- M. Albert SANCHEZ - Maire de CUGNAUX

6 rue René Leduc B.P. 35 821 - 31505 Toulouse Cedex 5  
t. 05 81 91 72 00 - f. 5 81 91 72 01 - www.toulouse-metropole.fr

Document : Contribution Enquête publique Aura Factory Francazal - Collectif Axe vert de La Ramée - V3-1.pdf, page 13 sur 13



Emplacements réservés à supprimer dans le PLUi-H

Commune	Identifiant	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)	Planches cahier RC 3C1	Remarque
Cugnaux	157-438	Pourvolet Linéaire du canal de Saint-Mathury	TOULOUSE-METROPOLITAIN	48103	744 / 707 / 719 / 718 / 749	BUCSM
Cugnaux	157-011	Aménagement de la RM23, liaison RM24 - RM24a	TOULOUSE-METROPOLITAIN	6290	744 / 707	BUCSM
Cugnaux	157-013	Modification raccordement RM24 sur RM25	TOULOUSE-METROPOLITAIN	14940	802	BUCSM
Villeneuve-Tolosane	102-003	Voie de garage de Saint-Mathury et aménagement du cadastre avec la RM63	TOULOUSE-METROPOLITAIN	29178	744 / 699 / 698 / 719 / 719	BUCSM
Toulouse	655-261	Voie du Canal St-Mathury	TOULOUSE-METROPOLITAIN	163478	685 / 659 / 694 / 695 / 719 / 719	BUCSM
Toulouse	655-012	Liaison Chemin de l'Éclair - Voie du Canal de St-Mathury	TOULOUSE-METROPOLITAIN	2440	692 / 700	Relier au BUCSM 9
Toulouse	655-136	Élargissement du chemin de Laun	TOULOUSE-METROPOLITAIN	6790	719	Relier au BUCSM 9
Toulouse	655-103	Contournement Ouest - RM290	TOULOUSE-METROPOLITAIN	223770	640 / 665 / 659 / 692 / 720 / 721 / 747 / 749	Contournement ouest pour relier A63/A64 en passant par BUCSM
Toulouse	655-292	Éclaircie avenue Eparcheuse	TOULOUSE-METROPOLITAIN	1300	692	Infrastructure routière
Toulouse	655-128	Élargissement du chemin de Gualhenry	TOULOUSE-METROPOLITAIN	15212	694 / 699 / 719 / 720	Élargir pour relier au BUCSM
Villeneuve-Tolosane	104-013	Élargissement de la RM24	TOULOUSE-METROPOLITAIN	4048	679 / 695	BUCSM

Liste des emplacements réservés à supprimer dans le Livret 3D1 du PLUi-H

## @125 - VRECORD-MITEL Serge - Cugnaux

Date de dépôt :

Date de dépôt : Le 12/02/2026 à 11:17:50

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Enquête Publique AERO FACTORY CUGNAUX

### Contribution :

AVIS FAVORABLE Le projet tel que présenté dans le dossier répond aux mutations nécessaires de notre société industrielle et urbaine, la lutte contre le changement climatique. des points inscrits dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte 1- La décarbonation de l'industrie aéronautique, Cugnaux participera à la structuration de la mutation de l'aéronautique toulousaine vers la croissance verte. Pour mémoire l'industrie aéronautique est le économique de l'agglomération et ses emplois. 2- Le réaménagement d'un foncier en partie délaissé par la fermeture de la base 101 peut s'inscrire dans l'esprit de la loi ZAN. (Limitation de l'urbanisation) 3- Le rééquilibrage des pôles économiques dans Toulouse Métropole au profit de sa partie sud-ouest (Cugnaux/ Villeneuve-Tolosane). 4- La limitation des mouvements pendulaires, la construction d'une ville dynamique par le lien direct habitat-emploi. Ce projet doit être pris en compte dans le cadre global de l'aménagement de Francazal. 1- Aménagement des modalités de déplacement, modes doux, transports en commun renforcés, voiries (contournement de Saint Simon/ demi échangeur de Portet) 2- Mesures de protection des riverains (bruits, vue...)

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@126 - BURTIN Marie Laure - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/02/2026 à 11:30:40

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Soutien au projet AURA FACTORY

**Contribution :**

Je soutiens le projet porté par AURA FACTORY qui contribue au développement de notre territoire tant sur le plan social que économique. Il s'intègre également dans une dynamique de développement durable et écologique. Je formule donc un avis favorable à ce projet dans le cadre de la présente enquête publique.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@127 - Florence - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/02/2026 à 11:45:03

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Désaccord

**Contribution :**

Bonjour, habitante de Cugnaux engagée socialement et écologiquement, je voudrais mettre en lumière plusieurs points problématiques de ce projet :1. Artificialisation des sols (perte de zone de pénétration de l'eau ds les nappes phréatiques, pertes de biodiversité, îlot de chaleur)2. Consommation de ressources à l'échelle locale et internationale pour la fabrication (métaux, terres rares, eau) et d'énergies fossiles (extraction des matériaux, construction de l'usine, approvisionnement de l'usine, ...)3. Nuisances sonores près d'une ville densément peupléeCela pourrait être justifié par un projet à haute valeur sociale : cela n'est nullement le cas d'avions pour la voltige et d'avions régionaux (le train existe !).Les scientifiques le martèlent : nous avons des choix à faire pour garder notre planète habitable et y vivre confortablement. Celui-ci, sous couvert de d'aviation verte, n'en est définitivement pas un.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@128 - Cugnaux en transition - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/02/2026 à 11:52:22

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**Avis défavorable à?" Cugnaux En Transition

**Contribution :**

En tant qu'association défendant la biodiversité et l'environnement sur son territoire, nous ne pouvons que nous opposer à ce projet :- L'intérêt public majeur est questionnable : développer des avions,

Page 102 / 104.

pour le loisir, dans un monde où il est indispensable de favoriser les mobilités douces n'est pas un axe stratégique opportun- Le volet mobilité du projet favorise la voiture, ce qui va accroître le trafic et la pollution de l'air- L'atteinte à la biodiversité est bien établie par le CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL D'OCCITANIE au travers des menaces à un certain nombre d'espèces protégées, notamment d'oiseaux ( Flore : Mousse fleurie, Amphibiens : Crapaud calamite, Reptiles : Lézard des murailles et Couleuvre verte et jaune; Oiseaux : Accenteur mouchet, Aigle botté, Bruant proyer, Chardonneret élégant, Cisticole des joncs, Fauvette à tête noire, Fauvette grisette, Fauvette mélanocéphale, Hypolaïs polyglotte, Linotte mélodieuse, Rossignol philomèle, Rougegorge familier et Tarier pâtre). Sans parler des espèces non protégées. - Plus précisément, le nombre d'arbres à abattre est trop élevé alors que chaque individu compte pour rendre la vie en ville plus supportable (les arbres filtrent l'air qu'on respire, rafraichissent l'atmosphère, aident à l'infiltration de l'eau dans les nappes...)- L'artificialisation des sols en ville ou à proximité doit être limitée au maximum pour éviter les îlots de chaleur, les inondations et sécheresses.- Enfin, le projet prévoit une compensation pour les atteintes à la biodiversité et à l'environnement mais, en plus d'être insuffisante, les projets de compensation ne sont pas forcément mis en oeuvre dans leur totalité, et sont basés sur des remplacements d'individus ou de territoires non équivalents en terme de services écosystémiques (Par exemple, 3 arbres jeunes sont coûteux en eau et ne remplissent pas encore le rôle d'un arbre de plus de 30 ans et un grand territoire de chasse pour l'aigle botté n'a pas le même attrait que 3 parcelles éparpillées et non pourvues des mêmes espèces).Merci pour votre prise en compte.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **@129 - ANDREU-SEIGNE Aurélien - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :**Le 12/02/2026 à 11:57:04

**Lieu de dépôt :**Sur le registre électronique

**Objet :**soutien constant à l'implantation AURA Factory sur Francazal

**Contribution :**

Depuis la fermeture de la base aérienne 101 de Francazal, nous défendons avec constance sa reconversion en un campus d'excellence consacré aux mobilités du futur. Ce positionnement, que nous portons depuis plusieurs années, s'inscrit dans une vision claire : faire de ce site un pôle industriel stratégique au service de la transition énergétique et du développement économique local du territoire. Aujourd'hui, la reconversion de Francazal vers une vocation industrielle tournée vers les mobilités décarbonées fait l'objet d'un large consensus. C'est une évolution positive. Le territoire a besoin de projets structurants, créateurs d'emplois et de valeur ajoutée, capables d'ancrer durablement une industrie innovante et compétitive. La transition écologique ne se décrète pas : elle se construit par l'investissement productif, la recherche, l'ingénierie et la production locale. L'implantation d'AURA AERO à Francazal depuis 2020 en est une illustration concrète. L'entreprise, passée du stade de start-up à celui d'acteur industriel en phase de production, incarne cette nouvelle génération d'industriels engagés dans la décarbonation du transport aérien. Son choix d'implanter son outil industriel sur un site métropolitain maîtrisé par la puissance publique constitue un signal fort pour l'attractivité économique du territoire. Nous soutenons pleinement le projet AURA Factory, qui est bon pour l'emploi, pour la réindustrialisation et pour la transition énergétique. Pour autant, la réussite de ce projet structurant suppose des conditions de mise en oeuvre rigoureuses et cohérentes. Un développement industriel d'envergure ne peut se concevoir sans un plan de mobilité ambitieux, complet et crédible. L'accessibilité du site conditionne son attractivité, sa compétitivité et sa capacité à recruter. C'est dans cet esprit que nous avons soutenu le Plan de Mobilité adopté par Page 103 / 104.

Toulouse Métropole. Ce plan doit intégrer l'ensemble des usages : mobilités piétonnes, aménagements cyclables, transports en commun performants - les Linéos et le Service Express Régional Métropolitain sur la gare de Portet-sur-Garonne - et adaptés aux besoins des salariés comme des usagers, mais également une desserte routière dimensionnée aux flux attendus. Il doit surtout reposer sur des engagements réalistes et financés. Il n'est pas question de promettre des infrastructures qui ne verraient jamais le jour : la crédibilité de l'action publique et l'avenir industriel du site sont en jeu. Dans cette perspective, la création d'un échangeur sur l'A64 au niveau de la gare de Portet-sur-Garonne et le contournement de Saint-Simon prévu dans le PLUiH apparaissent comme des aménagements structurants. En cohérence avec les compétences du Département en matière d'infrastructures routières et cyclables, cet équipement permettrait d'assurer une desserte efficace du site et d'accompagner son développement industriel. Les actes doivent être à la hauteur des ambitions affichées. Enfin, le développement de cette locomotive industrielle doit s'accompagner d'une réflexion globale sur l'aménagement de la zone : services publics et privés, équipements, qualité urbaine. Francazal doit devenir un véritable pôle d'activité intégré, attractif pour les entreprises comme pour les salariés. Notre contribution à l'enquête publique est donc claire : oui à la reconversion industrielle de Francazal, oui au soutien d'une filière de mobilités décarbonées créatrice d'emplois, mais avec un cadre de mobilité cohérent, financé et opérationnel. C'est à cette condition que ce projet deviendra un succès industriel et territorial durable.

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

## **R130 - Anonyme - Cugnaux**

**Date de dépôt :**

**Date de dépôt :** Le 12/02/2026 à 10:00:04

**Lieu de dépôt :** Rencontre avec le commissaire enquêteur et sur le registre électronique

**Objet :** soutien à l'implantation AURA Factory sur Francazal

**Contribution :**

Très bon projet . Toulouse aéronautique travaille aussi pour améliorer la formation des pilotes avec avions performants pour l'environnement et des avions de transport régional hybrides . Les produits sont totalement en cohérence avec les enjeux économiques et environnementaux. De plus la création d'emplois an proximité des zones d'habitat permet des liaison domicile travail avec des moyens vélos ou marche donc gaine en CO<sup>2</sup> Ils doivent être pris en compte dans le bilan global. La valeur ajoutée permettra aussi de financer des actions sociales et pour l'environnement.

Le bilan global doit prendre en compte fortement ces éléments et pas seulement les aigles rapaces et autre espèces bio. Dossier indispensable pour Cugnaux.

AVIS TRES FAVORABLE

Voisin du projet avenues Cassagèse. Les nuisances sont très faibles ; la qualité de vie est et sera préservée

**Pièce(s) jointes(s) :** Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.